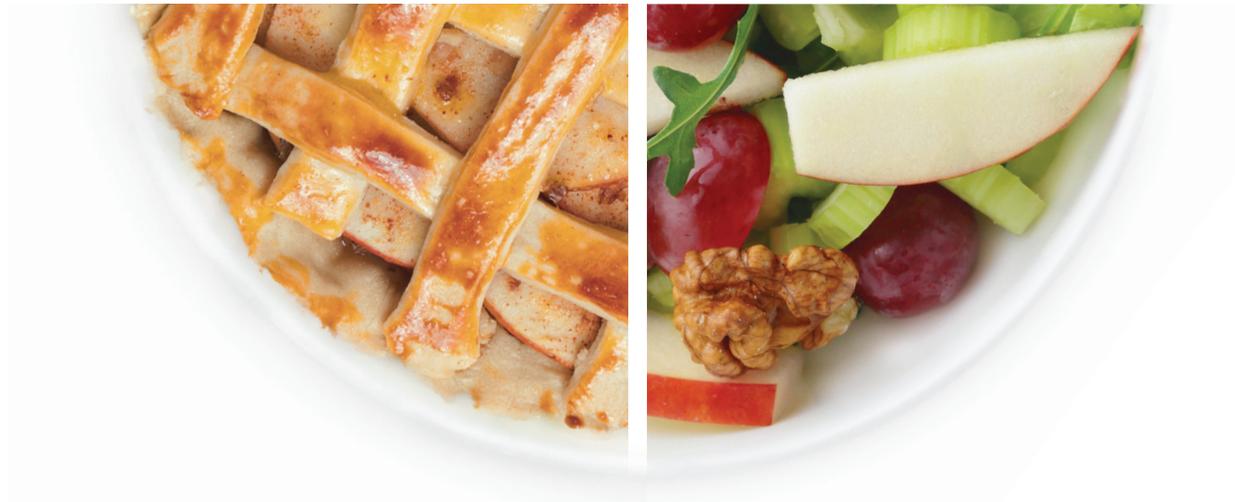




Les pommes du Québec

aussi bonnes à **croquer** qu'à **cuisiner**, toute l'année!



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC

Rapport annuel 2016



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC

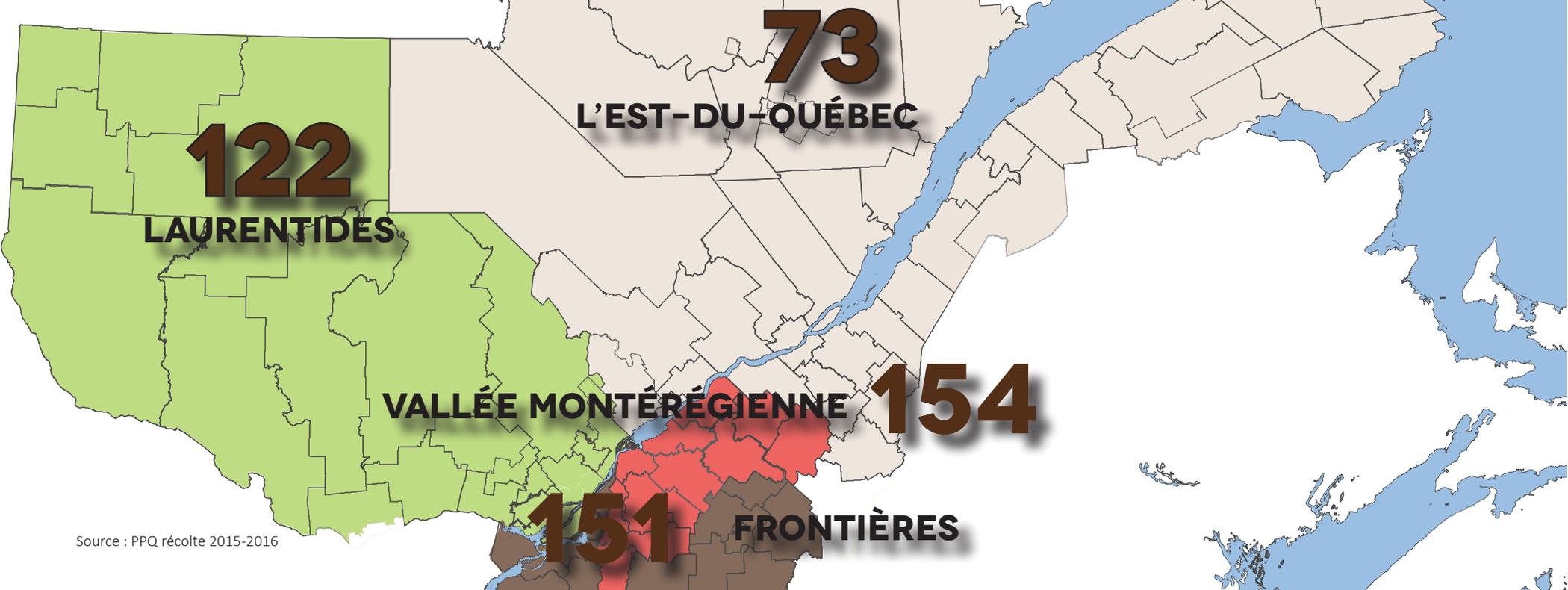
500 entreprises pomicoles

= 5 402 038 minots

**2 446 413
minots de
pommes
fraîches**

**1 199 809
minots de
jus standard**

**1 955 816
minots de
jus opalencent
et à sauce**



367 085 \$
investi dans la promotion

Pommes dans les
supermarchés du
Québec =

Ventes de
plus de
140 M \$ en
2016

Augmentation de
25 % de la présence
du logo PQQ dans
les supermarchés et
fruiteries vs 2014-2015

Pommes Qualité Québec
surpasse de 25 % l'utilisation du
logo Aliments du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente	2
Mot du directeur général	3
Conseil d'administration	4
Employés des Producteurs de pommes du Québec	5
Activités de mise en marché	7
Faits saillants	8
Règlement de mise en marché des pommes	16
Convention de mise en marché	17
Campagne de promotion Pommes Qualité Québec	27
Activités générales	34
Plan stratégique de la filière pomicole québécoise	35
Implication au niveau canadien	35
Sécurité du revenu	36
Programme de Modernisation des vergers	38
Production fruitière intégrée (PFI)	39
Protection de la santé et environnement	39
Salubrité à la ferme	40
Recherche et environnement	41
Main d'œuvre étrangère	43
Information et communication	44
Activités de représentation	44
Suivi des résolutions	45
Syndicats régionaux 2016-2017	48

MOT de la présidente

Lors du 92^e Congrès général de l'UPA, les délégués ont eu l'occasion d'effectuer une réflexion sur l'avenir de l'agriculture. Lors de cette réflexion, les thèmes suivants ont été abordés : le développement, la demande, la durabilité et le devenir. Je tenais à partager avec vous la vision des Producteurs de pommes du Québec sur l'avenir de la pomiculture au Québec.

Le développement

L'agriculture et l'agroalimentaire sont deux secteurs clés de l'économie au Québec. Le gouvernement du Québec doit reconnaître cette contribution et mettre en place des politiques qui vont contribuer à l'essor du secteur. Pour ce faire, le secteur a besoin d'un appui au niveau de la sécurité du revenu. Les entreprises ont besoin d'un véritable filet de sécurité, mais aussi d'une aide afin d'investir, se développer et accroître leur présence sur les marchés. De plus, il est essentiel d'investir en recherche et en innovation. Cet investissement doit provenir à la fois du secteur privé, mais aussi du secteur public. C'est ce qui permettra aux entreprises d'améliorer leur productivité, d'accroître la qualité et la valeur des pommes produites.

La demande

Au Québec, selon les données Nielsen des quinze dernières années, les pommes semblent suivre une tendance contraire à ce qui se passe dans le reste de l'Amérique du Nord, c'est-à-dire que la consommation de pommes au Québec est à la hausse. Toujours selon ces mêmes données, et pour la première fois depuis belle lurette, les principales variétés que nous produisons au Québec, soit McIntosh, Cortland, Empire et Spartan, ont franchi le cap des 50 % de parts de marché sur les tablettes de nos grandes chaînes de distribution!

De tels résultats nous démontrent que les efforts consentis à nos campagnes de promotion au cours des 15 dernières années portent fruit, mais de telles campagnes grand public ne sont possibles que par la mise en commun de nos ressources et le maintien de nos outils collectifs. Ils sont la clé de notre succès et souhaitons que nous continuerons à augmenter la place qu'occupent les Pommes Qualité Québec sur les tablettes de nos grandes épiceries.

La durabilité

Afin de demeurer compétitif et de répondre aux exigences sociétales et environnementales, il est essentiel de poursuivre la mise en place de la production fruitière intégrée dans nos entreprises. Grâce à l'appui des chercheurs et conseillers pomicoles, beaucoup de travail a été accompli au cours des dernières années. La vision que nous avons développée il y a quelques années concernant une approche intégrée du verger à la table avec la marque de commerce Pommes Qualité Québec est toujours d'actualité. À nous de voir s'il n'y aurait pas lieu de s'y remettre et de la faire connaître auprès des consommateurs.



Le devenir

Depuis les dernières années, on constate un manque d'intérêt de plusieurs pomiculteurs pour les activités syndicales de notre organisation. Ce manque d'intérêt n'est pas seulement constaté chez nous, il est plutôt généralisé dans l'ensemble de la société. Que peut-on améliorer pour intéresser les pomiculteurs et particulièrement la relève ? Depuis les dernières années, les conditions de marché sont plutôt favorables à l'industrie. Par contre, il ne faut pas perdre de vue tous les efforts mis de l'avant par les PPQ et les partenaires de l'industrie afin de mettre en place des outils de mise en marché efficaces qui ont permis de nous positionner favorablement sur les marchés.

Je tiens à souligner le travail exceptionnel des administrateurs et de toute l'équipe des Producteurs de pommes du Québec. Leur travail, leur professionnalisme et leur engagement envers nous tous sont essentiels pour la réalisation des mandats que nous leur confions. Mario, Éric, François, Stéphane, Richard, Alexandre, Sébastien, Daniel, Mélanie, Diane, Caroline, Catherine, Jennifer, Geneviève, Yvan, Nathalie, Michèle et Paula, merci ! Un gros merci à nos producteurs membres de certains comités : Sylvain Caouette, Paul-Martin Roy, Monique Audette, Éric St-Denis et Catherine Julien.

Votre présidente,

Stéphanie Levasseur



Il me fait plaisir de vous présenter le rapport d'activités du Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec pour l'année 2015-2016. Il dresse un portrait des travaux réalisés tout au long de cette année. Il faut mettre encore plus d'énergie pour faire valoir le bien-fondé de nos demandes. Or, grâce à une équipe engagée d'élus et de permanents qui ont à cœur le souci de la qualité et du travail collectif, nous avons poursuivi notre mandat qui consiste à défendre les intérêts des producteurs.

Le choix imposé par La Financière agricole du Québec (FADQ) entre l'ASRA et les programmes Agri-Québec et Agri-Québec Plus a fait couler beaucoup d'encre. Le résultat du vote a été très partagé (55 %- demeurer à l'ASRA et 45 %- abandonner l'ASRA) avec un taux de participation de 68 %. Les entreprises ont besoin d'un véritable filet de sécurité comme l'ASRA, mais aussi d'une aide afin d'investir, se développer et accroître leur présence sur les marchés, ce que leur offraient les programmes AGRI. La pression est toujours maintenue auprès des instances gouvernementales afin de trouver une alternative favorable pour le secteur.

Depuis 2006, Les Producteurs de pommes ont mis en place la gestion des inventaires avec les frais de mise en marché. Jusqu'à maintenant, cet outil a démontré son importance à régulariser les prix du marché en permettant de faire face à la concurrence étrangère sur nos marchés. Les producteurs peuvent consulter dans ce rapport d'activités les bienfaits de cet outil collectif. Le Règlement sur la mise en marché des pommes du Québec et les Conventions de mise en marché conclus avec nos partenaires de l'industrie constituent une protection contre les aléas et les variations du marché.

Les Producteurs de pommes demandaient depuis longtemps au gouvernement que le programme de Modernisation des vergers d'arbres fruitiers au Québec soit reconduit. Le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a annoncé, en juin 2015, le renouvellement du programme jusqu'au 31 mars 2018. Mais vu l'annonce tardive du programme, il y a eu seulement 204 910 \$ de déboursier pour la première année d'application 2015-2016. Les producteurs peuvent voir les paramètres du programme dans le rapport d'activités. Nous espérons que les producteurs concernés profiteront du programme pour améliorer leur verger et renouveler leur éventail de variétés.

Mot du directeur général

Je ne peux passer sous silence cette année, le travail de représentation que nous avons fait avec l'UPA concernant le dossier de la main-d'œuvre étrangère. Les recommandations du comité permanent des ressources humaines du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées sur les travailleurs étrangers temporaires (TET) déposés à la Chambre des Communes le 19 septembre dernier sont porteuses d'espoir.

Grâce à une équipe engagée d'élus et de permanents qui ont à cœur le souci de la qualité et du travail collectif, nous avons poursuivi notre mandat qui consiste à défendre les intérêts des producteurs.

Les PPQ et l'UPA sont d'avis que plusieurs des recommandations de ce document peuvent être appliquées dès maintenant. D'ailleurs, le 13 décembre 2016, les ministres de l'Immigration et du Travail, John McCallum et MaryAnn Mihychuk, ont annoncé les « premières étapes » d'une série « d'importants changements » au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) dont l'abolition de la limite des 48 mois. La mise en œuvre immédiate de cette recommandation est essentielle pour conserver l'expertise des TET.

En terminant, je tiens à remercier de nouveau tous les pomiculteurs et pomicultrices qui donnent vie à notre organisation et particulièrement aux membres du conseil d'administration sous la présidence de Mme Stéphanie Lévasseur. Je veux également remercier votre équipe d'employés qui, par leur engagement et leur expertise, concrétisent les orientations prises par les instances des Producteurs de pommes du Québec.

Merci et bonne délibération!

Votre directeur général,

Daniel Ruel, agronome

Conseil d'administration 2016



Dans l'ordre habituel :

François Blouin (Québec)
Sébastien Morissette (Vallée Montérégienne)
Éric Rochon (Laurentides), membre de l'exécutif
Richard Morin (Les Frontières)

Alexandre Simard (Laurentides)
Mario Bourdeau (Les Frontières), vice-président, membre de l'exécutif
Stéphanie Levasseur, présidente, membre de l'exécutif
François Turcotte (Québec), membre de l'exécutif

Absent de la photo :
Stéphane Brodeur (Vallée Montérégienne), membre de l'exécutif

Les employés des Producteurs *de pommes du Québec*



Dans l'ordre habituel:

Daniel Ruel

Directeur général

Yvan St-Laurent

Inspecteur-vérificateur

Diane Parenteau

Secrétaire de direction

Mélanie Noël

Directrice générale adjointe

Caroline Gosselin

Commis à l'administration

Jennifer Gagné

Agente de recherche et
d'information

Catherine Kouznetzoff

Technicienne administrative

Geneviève Périgny

Agente de communication

Comptabilité

Dans l'ordre habituel:

Nathalie Morin

Chef Comptable

Paula Mazabel

Assistante comptable

Michèle Lachapelle

Commis à l'administration



Les membres des comités de travail internes et externes

Comités internes

Comité de gestion de la convention (Nbr : 10)

Mario Bourdeau (P)
François Turcotte (S)
Stéphane Brodeur
Éric Rochon
Stéphanie Levasseur

Comité de prix de la pomme destinée à l'état frais (Nbre : 16)

Mario Bourdeau (P)
François Turcotte
Stéphane Brodeur
Éric Rochon
Stéphanie Levasseur (S)

Comité prix de la pomme de transformation (Nbre : 8)

Éric Rochon (P)
Paul-Martin Roy
François Turcotte
Richard Morin
Mario Bourdeau (S)

Comité du coût de production & sécurité du revenu (Nbre : 6)

Sylvain Caouette (P)
Paul-Martin Roy
Éric St-Denis
Stéphanie Levasseur

Comité finances (Nbre : 1)

Mario Bourdeau (P)
Stéphanie Levasseur
Stéphane Brodeur
Éric Rochon
François Turcotte

Comité de recherche (Nbre : 1)

François Blouin (P)
Alexandre Simard
Monique Audette
Sébastien Morissette

Nombre de rencontres
Comité d'administration : 7
Conseil exécutif : 10

Légende:

N^{bre}: Nombre de rencontres

P: Président

S: Substitut

Comités externes

Comité de coordination ASRA et table de travail sur la sécurité du revenu (Nbre : 8)

Sylvain Caouette (P)
Mélanie Noël
Daniel Ruel (S)

Table filière (Nbre : 4)

Stéphanie Levasseur
François Blouin
Mario Bourdeau (S)
Mélanie Noël
Daniel Ruel

Comité national (Nbre : 37) *

Stéphanie Levasseur
Mélanie Noël

Réseau d'essai (RECUPOM) (Nbre : 2)

François Blouin
Alexandre Simard (S)
Mélanie Noël

Groupe d'experts en protection du pommier (Nbre : 3)

François Blouin
Mélanie Noël

Conseil général et Comités UPA

(voir liste des activités)
Stéphanie Levasseur
Mario Bourdeau (S)

Table horticole de l'UPA (remplacement du CQH)

Stéphanie Levasseur
Daniel Ruel
Mario Bourdeau (S)
Mélanie Noël (S)

*Comité national : En tant que membre du C.A. du Conseil canadien en horticulture, M^{me} Levasseur a participé à 10 des 37 rencontres répertoriées.



Les activités de mise en marché



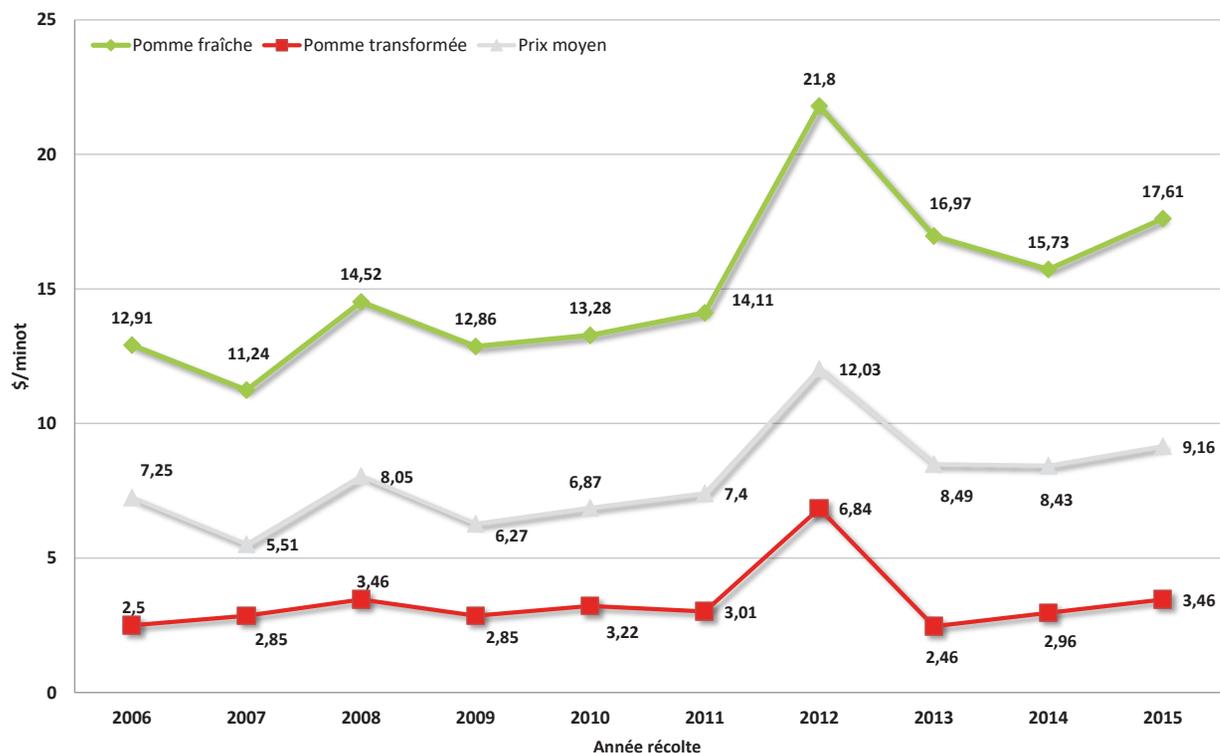
Faits saillants de l'année de commercialisation

2015-2016

Le graphique 1, permet de constater que le prix payé aux producteurs en 2015 pour la pomme fraîche a augmenté de 12 % par rapport à 2014. Bien que celui-ci soit toujours plus faible que le prix exceptionnel obtenu en 2012, il est tout de même plus élevé que la moyenne des années 2006 à 2013 de 14,82 \$ le minot. En ce qui concerne la pomme de transformation, le prix moyen en 2015 a augmenté de 17 % par rapport à 2014, passant de 2,96 \$/minot à 3,46 \$/minot. La combinaison de l'augmentation du prix de la pomme fraîche et la pomme de transformation a eu un impact positif de 15 % sur le prix moyen obtenu par rapport à l'année 2014.

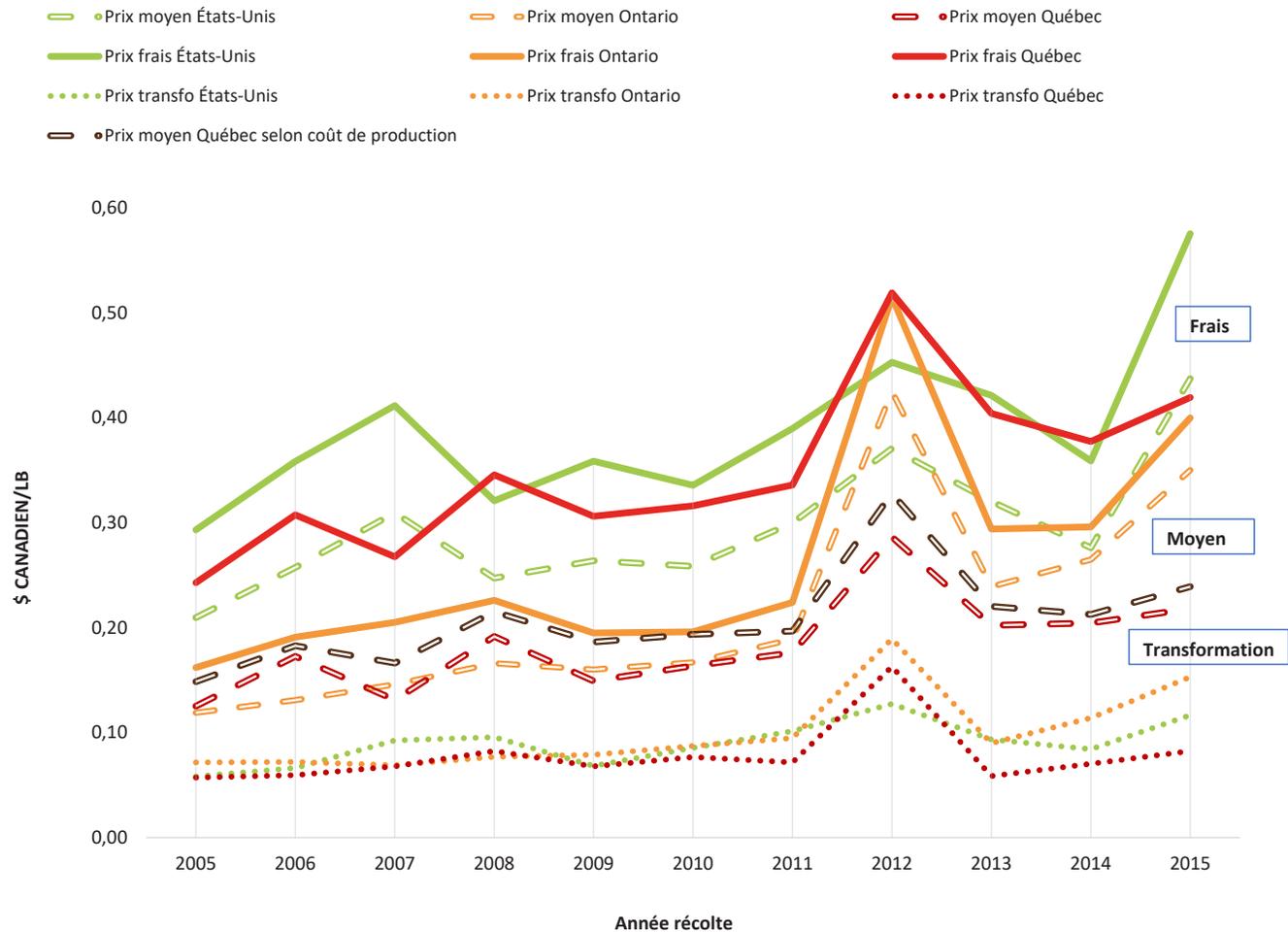
Dans le graphique 2, on peut remarquer une forte hausse (60 %) du prix payé aux producteurs américains en 2015 pour la pomme à l'état frais en comparant avec la saison antérieure. Cette hausse est causée en partie par le taux de change qui s'est grandement apprécié entre 2014 et 2015, passant de 1,10 à 1,28 \$. Rappelons de plus qu'en 2014, ceux-ci ont récolté des volumes records, que les exportations furent entravées par plusieurs facteurs, dont la fermeture du marché de la Chine, la hausse du dollar américain et le ralentissement des activités dans les ports de la Côte-Ouest américaine et que le taux de change était très élevé en 2015, soit 1,28 \$ en moyenne.

Graphique 1. Prix moyens payés aux producteurs entre les années 2006 à 2015 pour la pomme à l'état frais, la pomme transformée ainsi que le prix moyen obtenu.



Source : Base de données des PPQ.

Graphique 2. Prix payés aux producteurs pour les années récolte, par état, province, 2005 à 2015².

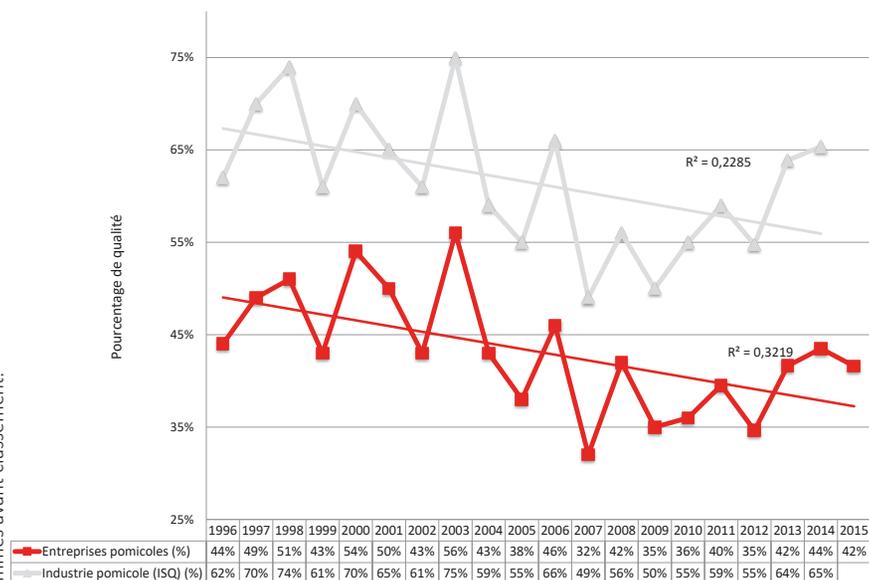


Le volume record de 2014 et le haut taux de change en 2015 explique la forte augmentation des prix payés aux producteurs des États-Unis pour les pommes à l'état frais et les pommes destinées à la transformation au cours de la dernière année.

² Les prix payés aux producteurs du Québec proviennent de la base de données des PPQ et tiennent compte de l'ensemble des transactions entre les producteurs du Québec et les agents autorisés. Par contre, en Ontario et aux États-Unis, les prix payés aux producteurs sont déterminés grâce à des sondages. En Ontario, ceux-ci sont effectués auprès d'emballeurs de pommes et sont publiés dans le Rapport annuel de l'Ontario Apple Growers (OAG).

Les producteurs américains ont bénéficié de la diminution du volume récolté en 2015 et ainsi obtenu un prix de 27 % plus élevé que celui des producteurs du Québec lors de la dernière saison. Quant au prix obtenu en Ontario, celui-ci est légèrement inférieur à celui du Québec. Au niveau de la pomme de transformation, les producteurs des États-Unis et de l'Ontario ont obtenu en 2015, un prix supérieur à ceux des pomiculteurs québécois.

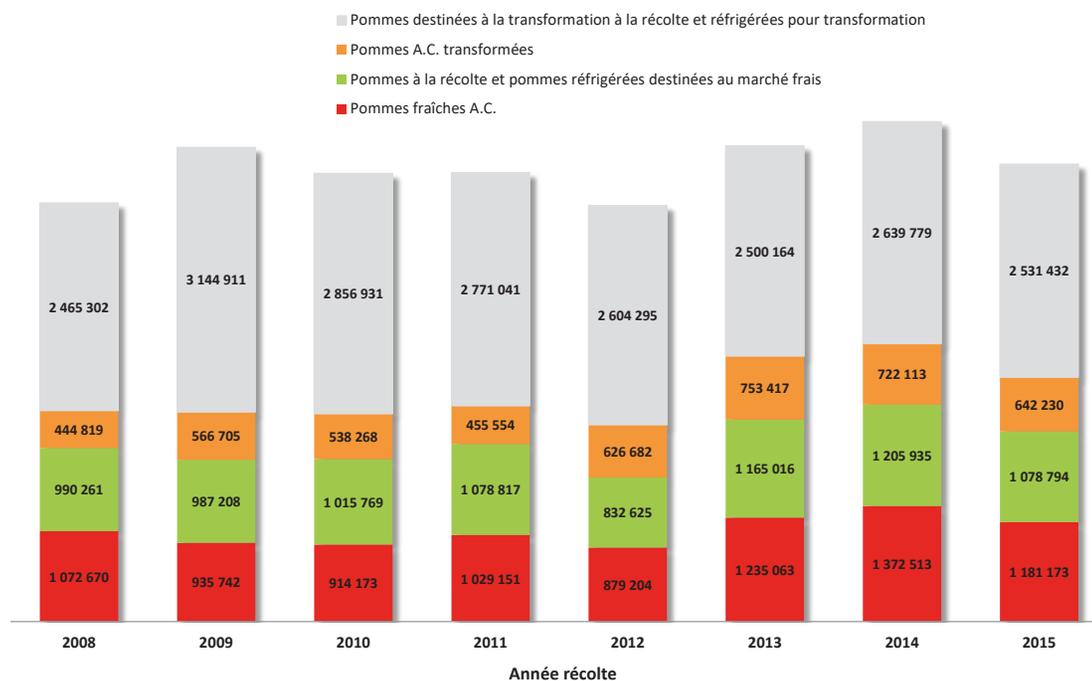
Graphique 3. Pourcentage de qualité des pommes de variétés tardives produites par les entreprises pomicoles entre 1996 et 2015.



Au niveau de la commercialisation, on peut observer une légère baisse au niveau de la qualité pour 2015. Selon le graphique 3, le pourcentage de qualité des pommes destinées à l'état frais s'établit à 42 % durant l'année de commercialisation 2015-2016, soit une diminution de 4 % avec l'année précédente.

Le graphique 4 nous fournit les volumes de pommes tardives mises en marché excluant les ventes directes aux consommateurs. Ainsi, on peut observer une diminution au niveau des pommes fraîches en atmosphère contrôlée (- 14 %), des pommes fraîches réfrigérées (- 11 %), des pommes destinées à la transformation réfrigérée (- 4 %), des pommes destinées à la transformation en atmosphère contrôlée (- 11 %) par rapport à 2014. Somme toute, le volume total de 5,40 millions de minots est tout près de la moyenne des 5 dernières années (5,45 millions de minots).

Graphique 4. Volumes de pommes tardives mises en marché à la récolte ou réfrigérées et en atmosphère contrôlée entre les années 2007 et 2015, excluant les ventes directes aux consommateurs.



Source : Base de données des PPQ.

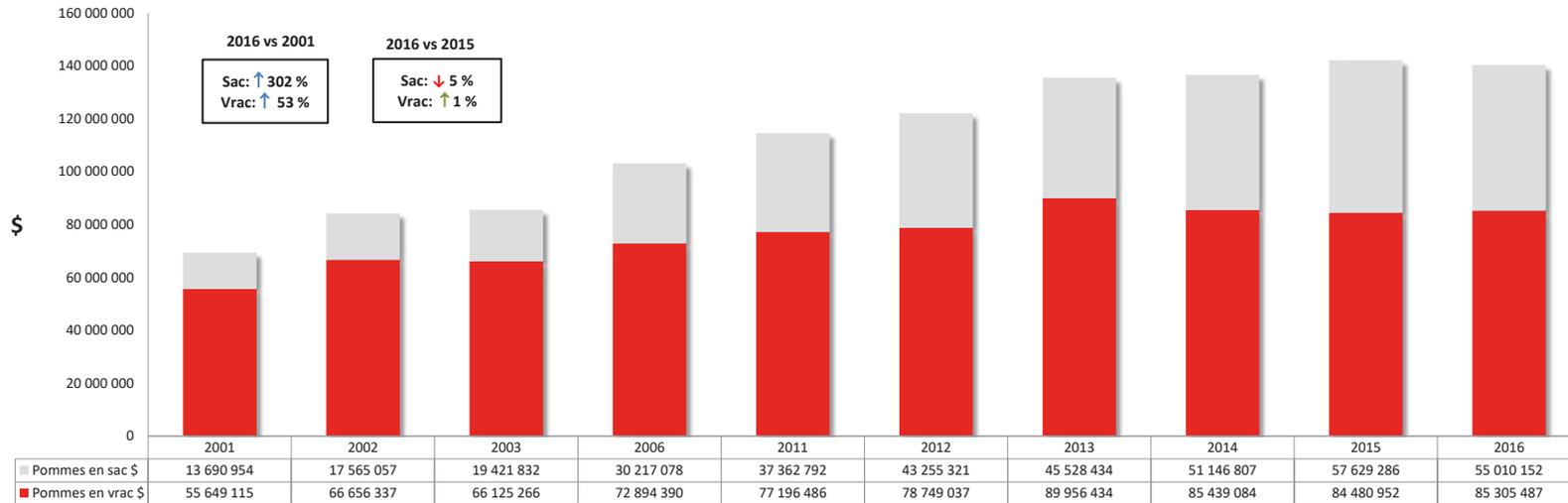
Depuis 2001, les PPQ font l'acquisition de données sur les ventes de pommes dans le réseau des bannières supermarchés du Québec. L'analyse des données sur cette période permet de tracer les constats suivants :

Pour une deuxième année consécutive, la tendance se poursuit et les volumes (kg) de pommes vendus en sac sont plus importants que ceux vendus en vrac.

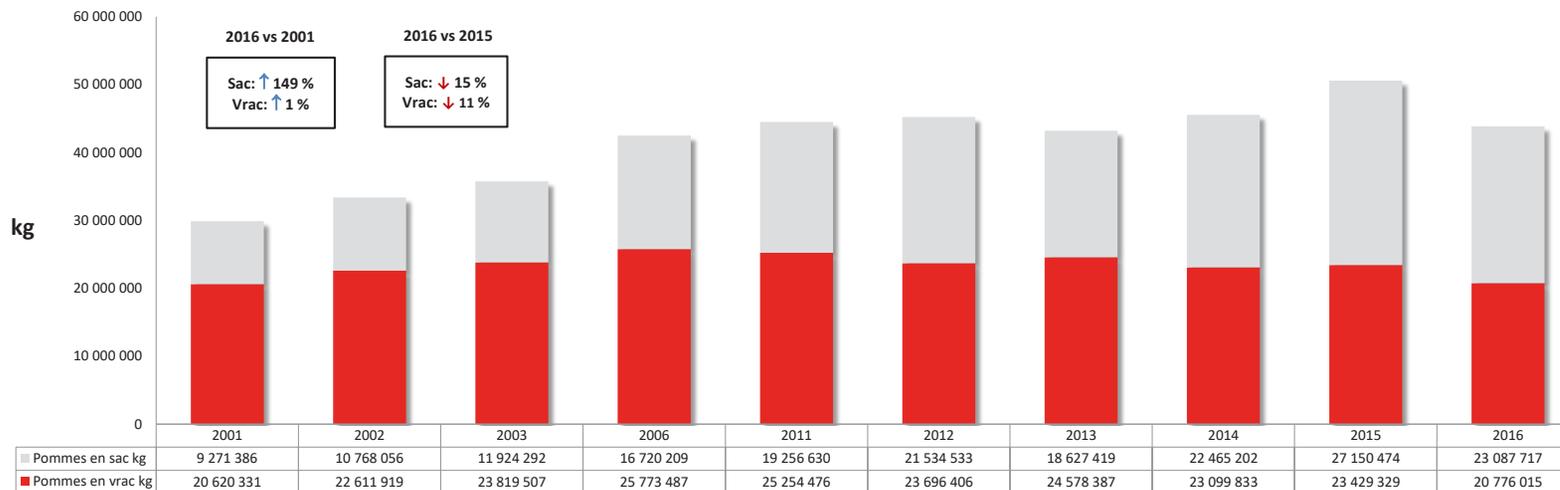
Les ventes de pommes en sac ont augmenté de 302 % en valeur de ventes entre 2001 et 2016 passant ainsi de 13 690 954 \$ à 55 010 152 \$.

Les ventes de pommes en vrac ont augmenté de 53 % en valeur de ventes entre 2001 et 2016 passant ainsi de 55 649 115 à 85 305 487 \$.

Graphique 5. Ventes de pommes en sac et en vrac dans les bannières supermarchés du Québec (\$)³.



Graphique 6. Ventes de pommes en sac et en vrac dans les bannières supermarchés du Québec (kg)⁴.



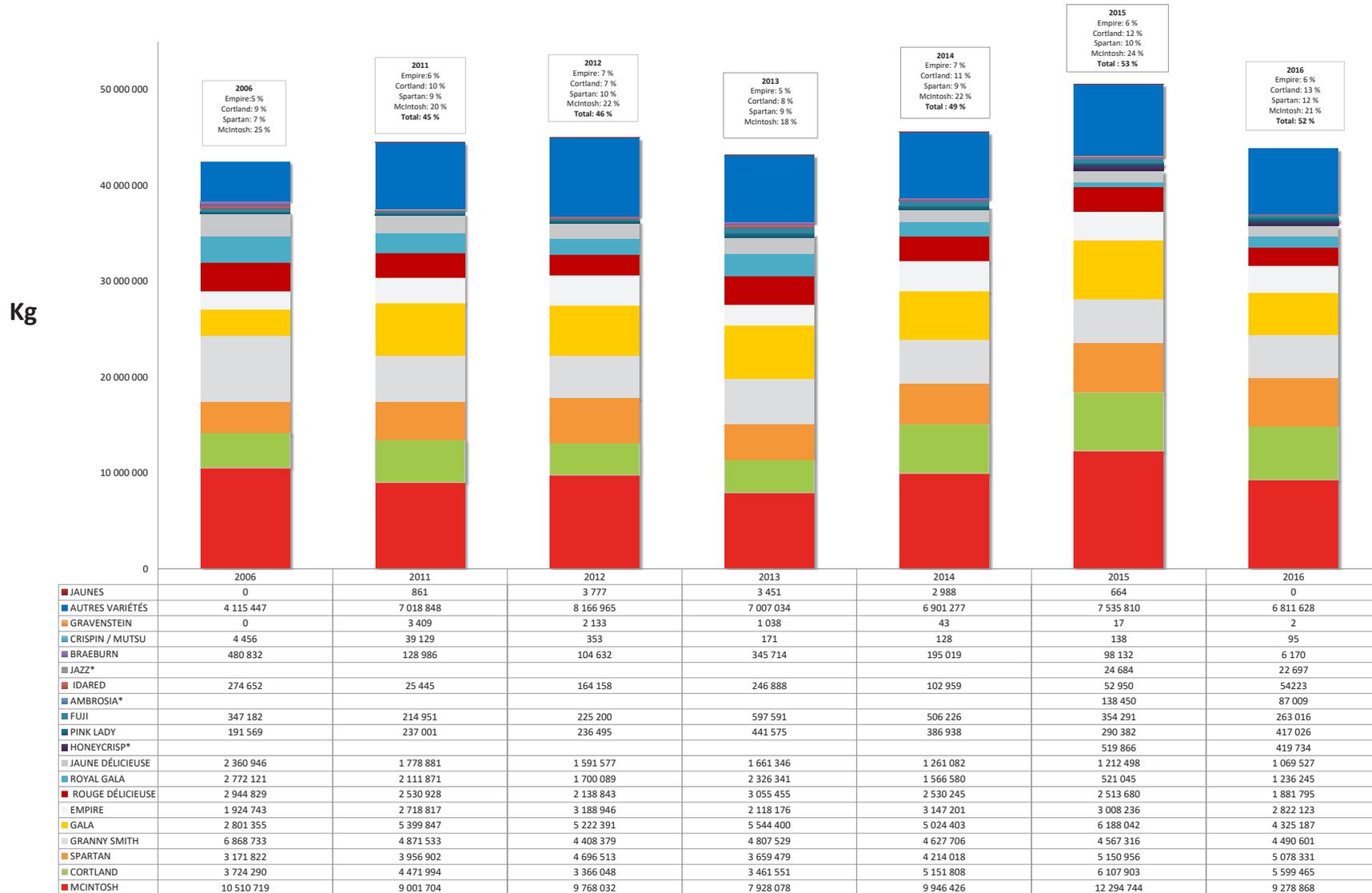
Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec.

³,⁴ 52 semaines se terminent fin octobre/début novembre de chaque année.

En 2016, les 4 principales variétés de pommes du Québec représentent 52 % des volumes totaux en kg (43 863 732 kg).

En 2016, des principales variétés du Québec, il y eu une diminution de vente de l'Empire (- 4 %) et la McIntosh (- 12 %).

Graphique 7. Ventes de pommes par variété dans les bannières supermarchés du Québec pour les années 2006, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 (kg)⁵.



*Ces variétés ont été retirées de la catégorie AUTRES VARIÉTÉS en 2015.

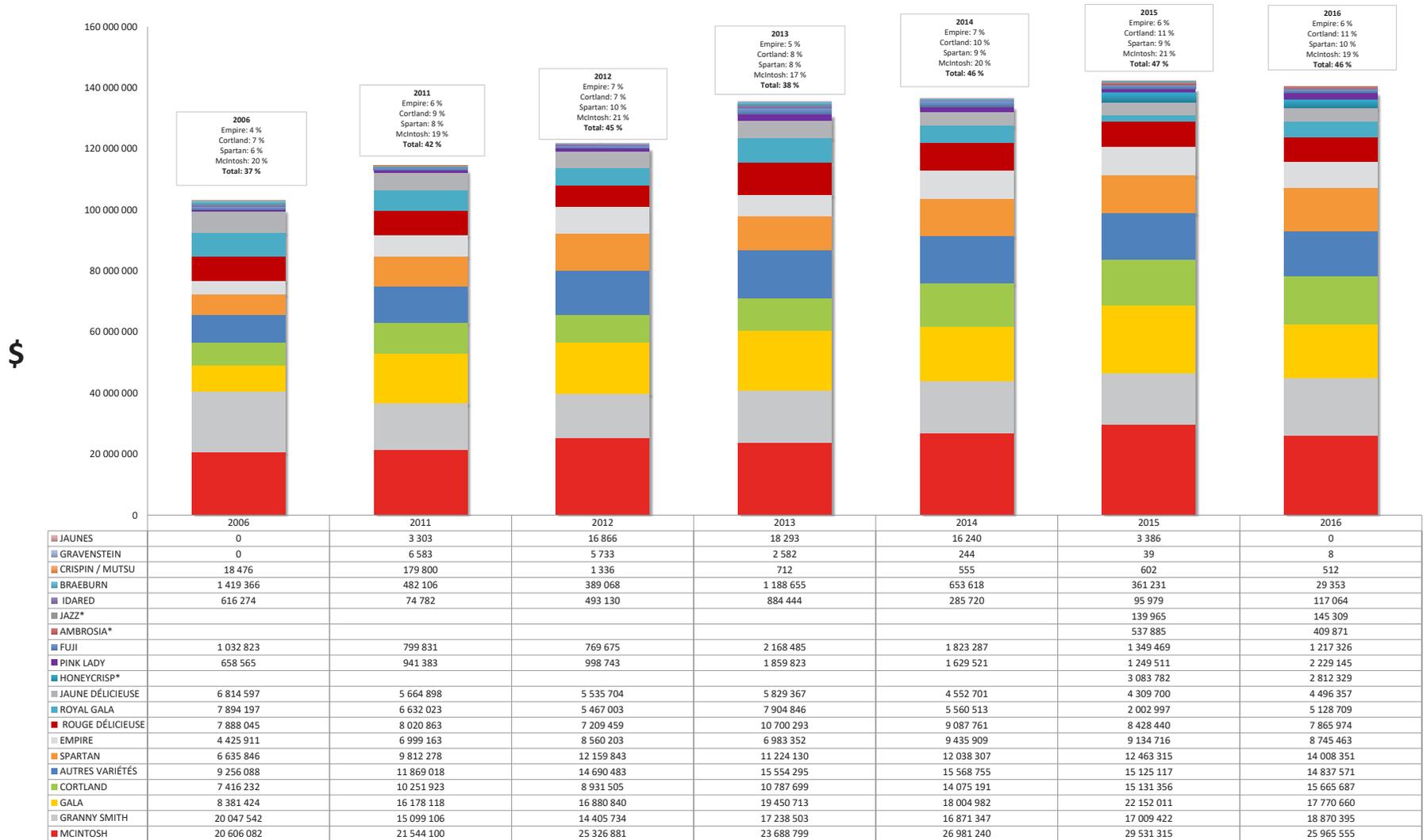
Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec.

⁵52 semaines se terminent fin octobre/début novembre de chaque année.

Entre 2001 et 2016, les 4 principales variétés de pommes produites au Québec sont en croissance au niveau de la valeur des ventes.

La catégorie pomme est en légère diminution au Québec tant au niveau des valeurs des ventes (- 1 %) qu'au niveau des volumes vendus (- 13 %) par rapport à 2015 mais en augmentation en comparaison avec 2006.

Graphique 8. Ventes de pommes par variété dans les bannières supermarchés du Québec pour les années 2006, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 (\$)⁶.

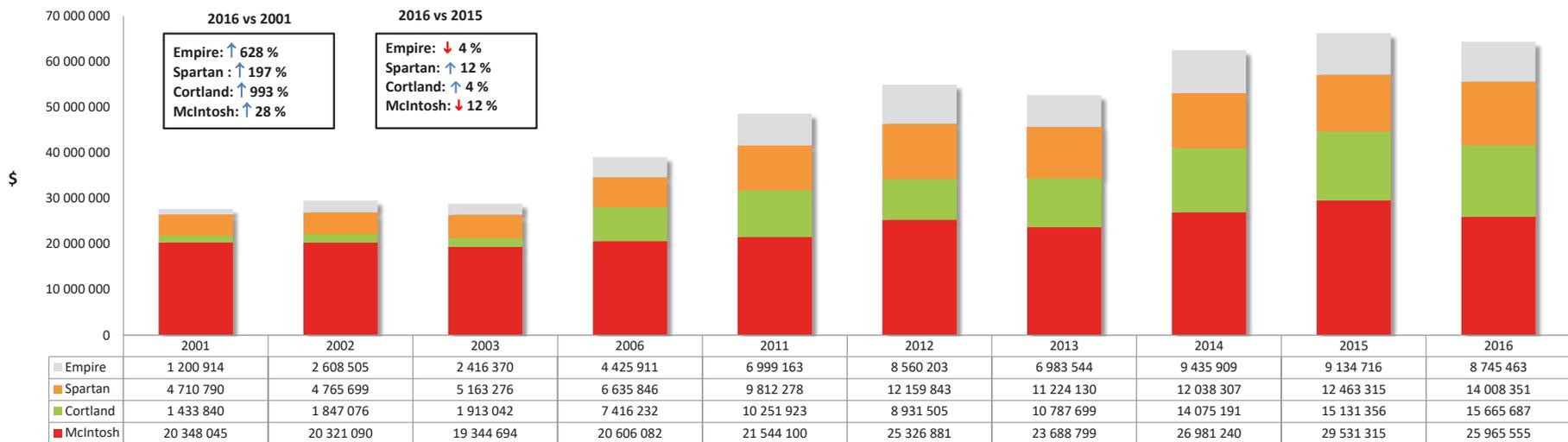


*Ces variétés ont été retirées de la catégorie AUTRES VARIÉTÉS en 2015.

Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec.

⁶52 semaines se terminent fin octobre/début novembre de chaque année.

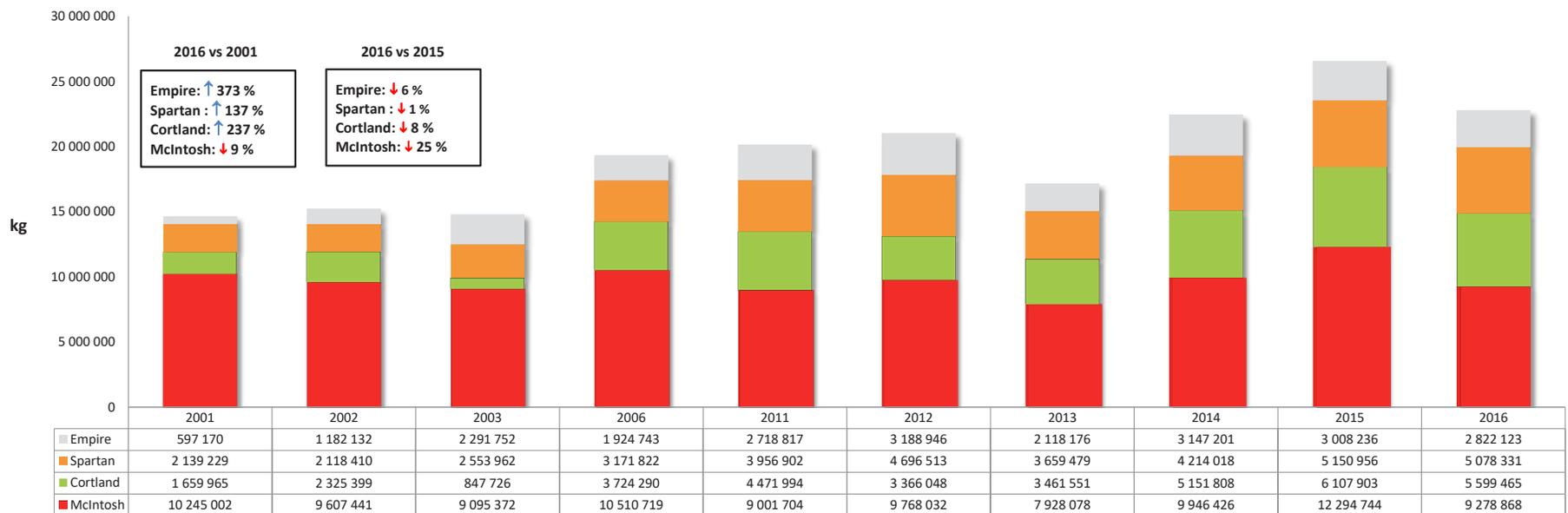
Graphique 9. Ventes de pommes pour les 4 principales variétés produites au Québec dans les bannières supermarchés du Québec (\$)⁶.



Entre 2001 et 2016, les 4 principales variétés de pommes du Québec sont en croissance au niveau de la valeur des ventes.

En 2016, toutes les variétés démontrent une baisse des volumes vendus, particulièrement la McIntosh.

Graphique 10. Ventes de pommes pour les 4 principales variétés produites au Québec dans les bannières supermarchés du Québec (kg)⁷.



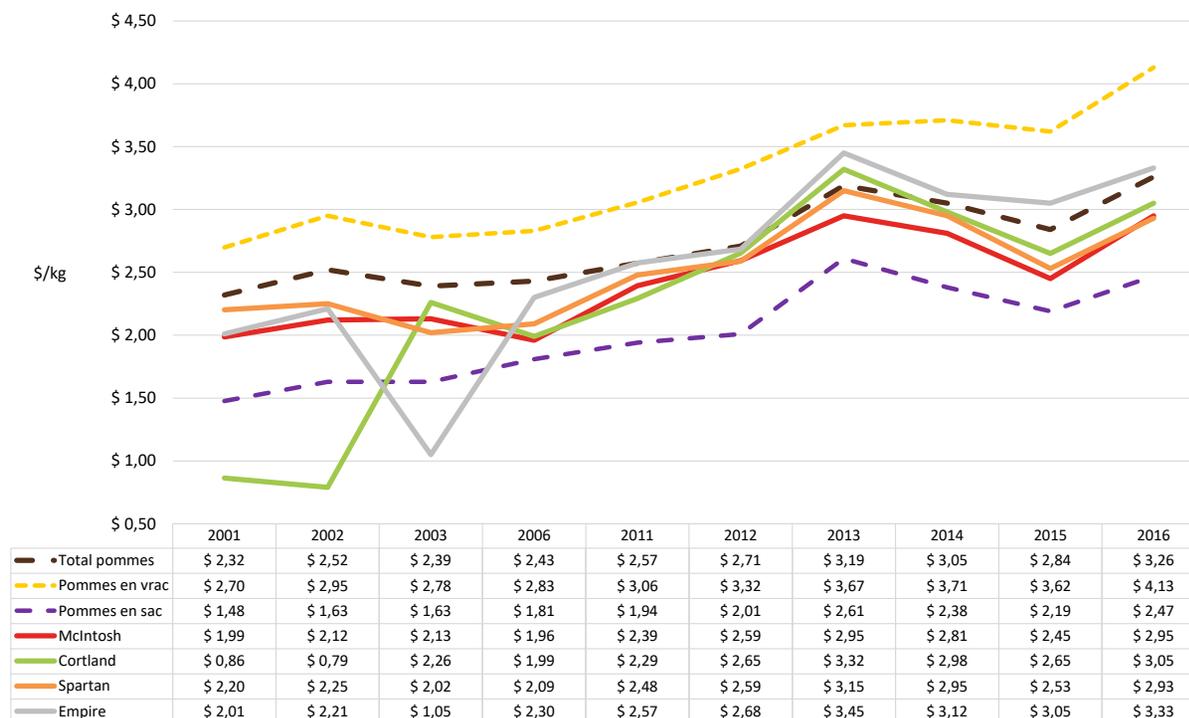
⁶, 7 : 52 semaines se terminent fin octobre/début novembre de chaque année.

Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec.

Le prix moyen payé par les consommateurs depuis 2001 est en augmentation, il est passé de 2,32 \$/kg à 3,26 \$/kg.

On constate que le prix payé par les consommateurs a augmenté en 2016 en comparaison avec l'année antérieure.

Graphique 11. Prix moyen des pommes dans les bannières supermarchés du Québec (\$/kg)⁸.



Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec.

⁸52 semaines se terminant fin octobre début novembre de chaque année.

Les données d'achat de pommes dans le réseau des bannières supermarchés du Québec démontrent que depuis 2006 les parts de marché de la catégorie pomme et des variétés de pommes produites au Québec sont en augmentation. C'est une excellente nouvelle pour les producteurs de pommes et pour l'industrie. Cela démontre que les efforts investis au cours des dernières années afin d'améliorer la qualité du produit offert aux consommateurs et de promouvoir Pommes Qualité Québec ont donné des résultats positifs. Les producteurs doivent maintenant mettre leurs efforts à améliorer l'offre de nouvelles variétés.

Règlement de mise en marché

Le Règlement de mise en marché des pommes du Québec prévoit que les frais fixés à 0,25 \$/minot pour les pommes tardives à l'état frais servent en premier lieu à rembourser les producteurs par un complément de prix pour ceux ayant participé (suite à une décision du conseil d'administration des PPQ par l'entremise de leur agent autorisé) à une opportunité d'affaires ou à une promotion ciblée. Pour que les producteurs bénéficient de cette compensation monétaire, les agents autorisés doivent remplir une annexe H qui permet de déterminer, selon un calcul établi le prix d'achat moyen, pour comptabiliser les sommes auxquelles ils ont droit.

Cependant, ce mécanisme a ses limites lorsque celui-ci doit assumer une baisse de prix sur une longue période de temps, comme nous l'avons vécu lors de quatre saisons de commercialisation 2007-2008, 2009-2010, 2013-2014 et 2014-2015. Pour la saison de commercialisation 2015-2016, les PPQ ont émis en décembre 2016 des chèques en complément de prix aux producteurs pour un montant de 499 098\$ (tableau 1).

Lors de l'AGA de 2016, les producteurs ont demandé au conseil d'administration d'évaluer la possibilité d'augmenter les frais de mise en marché de 25¢ à 50¢ et d'évaluer d'autres outils à explorer dans le fonds de mise en marché afin d'avoir un complément à l'utilisation de « l'Annexe H ».

Au cours des derniers mois, le conseil d'administration des Producteurs de pommes du Québec a poursuivi sa réflexion sur la mise en place d'alternatives aux outils de mise en marché actuels afin de pouvoir compenser les écarts de coûts entre les pommes entreposées en atmosphère contrôlée et celles vendues à l'automne. Cette démarche a nécessité beaucoup de ressources humaines et financières au cours des dernières années.

Suite au refus du premier projet qui avait été déposé par les PPQ à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec en 2013, le conseil d'administration souhaite obtenir l'opinion du plus grand nombre de producteurs de pommes.

Tableau 1. Utilisation des frais de mise en marché liés à l'administration et à l'opération du programme de gestion des inventaires.

Année de commercialisation	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Complément de prix	25 000 \$	460 406 \$	252 729 \$	421 122 \$	243 636 \$	238 206 \$	0	482 479 \$	526 009 \$	499 098 \$
Nombre de producteurs	30	229	169	199	172	146	0	190	178	132
Redistribution	367 850 \$	0	208 848 \$	0	178 461 \$	227 877 \$	376 099 \$	0	0	0
Nombre de producteurs	348	0	317	0	284	265	251	0	0	0
Frais de gestion	43 650 \$	51 156 \$	44 689 \$	49 900 \$	50 615 \$	52 094 \$	42 119 \$	56 383 \$	63 883 \$	54 734 \$
Total du fonds	436 500 \$	511 562 \$	506 266 \$	471 022 \$	472 712 \$	518 177 \$	418 218 \$	538 862 \$	589 892 \$	553 832 \$

Source: PPQ

Le sondage sur les alternatives aux outils de mise en marché a été réalisé pour connaître vos besoins et vos attentes, et permettra au conseil d'administration de travailler sur un projet rassembleur pour l'ensemble de notre industrie. Après avoir présenté les résultats aux assemblées régionales, les membres du conseil d'administration vont poursuivre l'analyse de tous les commentaires recueillis.

Contributions au Plan conjoint

Les Producteurs de pommes du Québec poursuivent leurs efforts concernant la collecte des contributions pour obtenir un règlement équitable envers tous les producteurs (tableau 2).

Tableau 2. Collecte des contributions perçues pour les saisons de commercialisation 2009-2010 à 2015-2016.

Saison de commercialisation	Pourcentage perçu
2009-2010	94,8 % du potentiel des contributions
2010-2011	99,8 % du potentiel des contributions
2011-2012	98,1 % du potentiel des contributions
2012-2013	94,2 % du potentiel des contributions
2013-2014	97,2 % du potentiel des contributions
2014-2015	98,1 % du potentiel des contributions
2015-2016	94,8 % du potentiel des contributions (estimé*)

*Étant donné que l'évaluation de l'Institut de la statistique du Québec n'est pas encore disponible, ce pourcentage n'est qu'une estimation des contributions perçues. Elle devrait être disponible dans les prochaines semaines.

Source: PPQ et ISQ.

Convention de mise en *marché*

Association des emballeurs de pommes du Québec

Pour une huitième année consécutive, nous avons poursuivi notre travail en partenariat avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec (AEPQ). Voici les réalisations et modifications à la Convention de mise en marché pour la saison de commercialisation 2015-2016 et un aperçu des orientations pour la saison de commercialisation 2016-2017 :

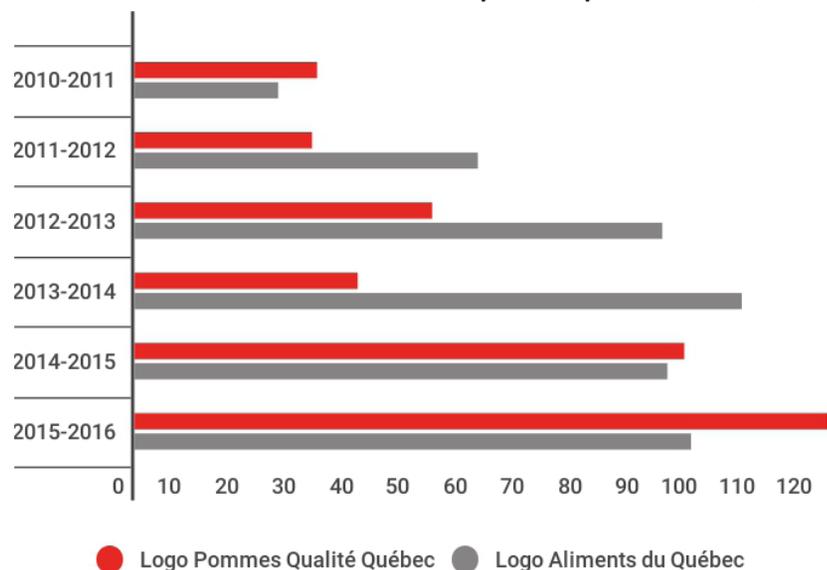
2015-2016

- Le maintien de l'enveloppe budgétaire de la campagne promotionnelle conjointe destinée aux consommateurs pour la saison de commercialisation pour un montant de 330 000 \$ (100 000 \$ provient de l'AEPQ).
- L'ajustement du programme de contrôle de qualité, pour la saison de commercialisation 2015-2016, pour tenir compte de la capacité de ce fonds, financé à parts égales par les emballeurs et les producteurs. Ce programme est réparti en deux volets : le premier est le maintien de l'inspection qualité et fermeté dans les postes d'emballage et 25 % des lots sont inspectés uniquement pour la fermeté pendant la période du 15 novembre au 15 janvier. Le deuxième volet consiste en une vérification des contenants d'emballages de pommes suite à la mise en place des normes relatives à la protection des pommes et à l'amélioration de l'emballage.
- La date d'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée a été fixée au 10 décembre 2015.
- La poursuite du projet dans le but d'informatiser la remise des contributions en provenance des agents autorisés.
- Le maintien du don de pommes au Club des petits déjeuners du Québec.
- Compte tenu de la suspension des activités du CQH, le comité de gestion a convenu que les PPQ feront la prise d'inventaire mensuelle à compter du 1^{er} novembre 2015 avec une entente de confidentialité avec les entrepositaires.
- Les discussions concernant les coûts de manutention des pommes destinées à la transformation déclassées au poste emballage se sont poursuivies. Le 25 novembre 2015, les deux parties ont convenu de soumettre ce dossier devant la Régie pour que celle-ci nomme un

médiateur suite à l'impasse des discussions.

- Le maintien de la commercialisation des pommes moches en projet pilote.
- Des discussions concernant la réévaluation de la mise en place d'un projet pilote de vérification de la classification durant l'emballage tel que prévu à l'article 8.2.3 de la Convention de mise en marché se sont poursuivies.
- Le maintien du budget pour la promotion du marché HRI, divisé à parts égales par les PPQ et l'AEPQ pour les formations des futurs chefs dans les écoles (28 500 \$) et la contribution financière au site Fraîcheur Québec (1 500 \$).
- La mise en place du plan de communication de la filière pomicole québécoise tel que présenté par Citoyen Optimum.
- La compilation de la présence des logos Pommes Qualité Québec (PQQ) et Aliments du Québec dans les circulaires lors de promotions de pommes du Québec permet de voir que le logo PQQ est de plus en plus présent et surpasse l'utilisation d'Aliments du Québec pour une deuxième année.

Graphique 12. Nombre de parutions des logos Pommes Qualité Québec et Aliments du Québec dans les circulaires pour les pommes du Québec*.



* Compilation des PPQ provenant des principales bannières, fruiteries et autres magasins d'alimentation.

2016-2017

- Le maintien de l'enveloppe budgétaire de la campagne promotionnelle conjointe destinée aux consommateurs pour la saison de commercialisation pour un montant de 330 000 \$ (100 000 \$ provenant de l'AEPQ).
- L'ajustement du programme de contrôle de qualité, pour la saison de commercialisation 2016-2017, pour tenir compte de la capacité de ce fonds, financé à parts égales par les emballeurs et les producteurs. Ce programme est réparti en deux volets : l'un est le maintien de l'inspection qualité et fermeté dans les postes d'emballage et 25 % des lots sont inspectés uniquement pour la fermeté pendant la période du 15 novembre au 15 janvier ; et l'autre est la vérification des contenants d'emballages de pommes suite à la mise en place des critères relatifs à la protection des pommes et à l'amélioration de l'emballage et vérification de l'utilisation du logotype Pommes Qualité Québec dans le but de s'assurer qu'à partir du 1er janvier 2018 il n'y aura plus de tolérance pour l'absence de logo ou l'usage d'une ancienne version, et ce, pour toutes les variétés.
- Les pommes moches sont inspectées à compter de l'automne 2016. L'objectif recherché par le comité de gestion est de s'assurer que les pommes vendues de cette catégorie ne rencontrent pas la qualité Pommes Qualité Québec. Par conséquent, il a été déterminé qu'un tel lot doit avoir une fermeté inférieure au seuil de la norme PQQ ou ne peut avoir plus de 10 % de pommes qui respectent les normes PQQ pour être conforme à cette catégorie. Le comité de gestion a convenu de modifier la Convention pour y inclure ces modifications. En conséquence, à compter de l'automne 2016, les agents autorisés qui emballent ce type de pommes sont évalués selon le pourcentage de défauts par rapport à la norme PQQ. S'ils ne respectent pas la norme, ils auront un avertissement et dès l'homologation de la Convention de mise en marché, ils accumuleront des points de démerite, ce sujet sera à finaliser lors de la dénonciation de la Convention de mise en marché.
- La poursuite du plan stratégique de la filière pomicole avec l'ensemble des autres partenaires.
- La date d'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée a été fixée au 8 décembre 2016.
- Le dépôt des PPQ le 31 octobre 2016, pour la réouverture de la Convention de mise en marché des pommes entre Les Producteurs de pommes du Québec et l'Association des emballeurs de pommes du Québec pour la période 2017-2019.
- À compter de la saison de commercialisation 2016-2017, les coûts de

manutention pour toutes les variétés de pommes déclassées ont été modifiées de la façon suivante selon le pourcentage de qualité. Le coût de manutention ne peut jamais être supérieur au prix établi par le comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation pour le jus standard, le jus opalescent, la sauce ou pelées.

Tableau 3. Coût de manutention pour toutes les variétés (\$/minot)

Strate de qualité (%)	Jus standard	Jus opalescent
90 - 100	1,75 \$	2,10 \$
70 – 89,99	1,98 \$	2,38 \$
50 - 69,99	2,12 \$	2,56 \$
0 – 49,99	2,19 \$	2,64 \$

Source : Tableau tiré du communiqué du 16 août 2016.

Acheteurs de pommes à l'état frais

La Convention de mise en marché avec les acheteurs de pommes à l'état frais est en négociation depuis cet été. La dernière version homologuée date du 21 septembre 2010. Les premières discussions pour la négociation de la nouvelle Convention ont débuté le 9 septembre 2013 et nous avons reçu un nombre élevé de modifications de la part d'un groupe d'acheteurs à l'état frais le 24 mai 2016. La première séance du comité de négociation a eu lieu le 9 août 2016 pour étudier les demandes de part et d'autre. Toutefois, vu le nombre imposant de demandes en provenance des acheteurs, le comité n'a pas été en mesure d'en faire l'étude entière. Par conséquent, les membres du comité de négociation ont mandaté MM. Daniel Ruel et Robert Allard pour analyser les demandes des acheteurs et permettre une prochaine séance de négociation plus efficace. Au moment d'écrire ces lignes, cette séance n'avait pas encore eu lieu.

Vérifications de l'inspecteur-vérificateur

Entre le 1^{er} octobre 2015 et le 30 septembre 2016, plusieurs vérifications ont été effectuées par l'inspecteur-vérificateur des Producteurs de pommes du Québec, en voici un résumé :

- Les plaintes déposées par des producteurs et des consommateurs dans l'application des conventions;
- La vérification du prix minimum payé et le remboursement aux producteurs concernés ;
- L'analyse de plaintes concernant le respect des dates de mise en marché ;
- Les inspections des conventions ;
- Des visites dans divers magasins, fruiteries, autres détaillants et marchés publics ;
- La vérification de l'application de l'article 6.11 de la Convention de mise en marché avec les emballeurs (preuve de livraison) : contacter le producteur au moins 15 heures à l'avance à partir du moment où ses pommes seront emballées ;
- La vérification de l'application de l'article 6.11.2 de la Convention avec les acheteurs à l'état frais et de l'article 6.20 de la Convention avec les emballeurs auprès des différents agents autorisés ;
- L'envoi du rapport de classement dans les 24 heures ;
- Les vérifications des annexes H (promotions ciblées et/ou opportunité d'affaires).

Au total, 270 visites ont été effectuées par notre inspecteur-vérificateur dans différentes villes du Québec, dans les magasins, fruiteries et autres détaillants. Ces visites avaient pour but de vérifier les dates de mise en marché et de déceler des agents non autorisés.

Tableau 4. Vérifications des dates de mises en marché et des agents autorisés lors des inspections en magasins.

Année récolte	Magasins	Marchés publics	Fruiteries *	TOTAL
2015-2016	234	0	36	270
2014-2015	306	1	36	343
2013-2014	166	2	40	208

*Comprend aussi les dépanneurs et les petits marché d'alimentation.

À noter que 382 calendriers de dates de mise en marché ont été envoyés par courriel, poste et télécopieur aux différents intervenants (magasins, fruiteries ou autres détaillants) ainsi qu'aux grossistes et distributeurs en fruits et légumes visités dans les dernières années. Notre inspecteur en a également distribué 268 à certains intervenants visités pour un total de 650 calendriers.

La vérification du respect de tous les articles de la Convention de mise en marché s'est effectué comme suit:

- Pendant la période concernée, 62 visites et/ou interventions ont été effectuées auprès des agents autorisés dans l'application de la Convention et plus spécifiquement concernant les articles 6.11.2 et 6.20 (rapport de classification envoyé dans les 24 heures) ;
- La vérification de 213 annexes H soumises pour la promotion ciblée et/ou opportunité d'affaires, autant pour la pomme réfrigérée qu'en atmosphère contrôlée, pour la saison de commercialisation 2015-2016.

Tableau 5. Articles non respectés ayant fait l'objet d'avertissement pour les années financières 2015-2016 et 2014-2015 (concernant les agents autorisés emballeurs et acheteurs à l'état frais).

Articles	Articles non respectés sur les 62 visites et/ou interventions effectuées en 2015-2016 (10 avertissements)	Articles non respectés sur les 48 visites et/ou interventions effectuées en 2014-2015 (14 avertissements)
Rapport de classification non envoyé aux producteurs dans les 24 heures (art. 6.11.2 et 6.20)	2	8
Envoi des contributions dans les délais prescrits (art. 6.2.4 et 9.2)	7	6
Délai pour l'envoi des rapports mensuels (art. 6.24 b)	6	5
Facteur de conversion (Annexe F)	0	1
Domage liquidé (art. 17.1.3 a)	1	0
Délai de paiement aux producteurs (art. 10.2)	4	4
Total des articles non respectés *	20	23

*Il peut y avoir plusieurs articles non respectés lors d'un avertissement.

Tableau 6. Nombre d'annexes H vérifiées (promotions ciblées et opportunités d'affaires).

Année de commercialisation	Promotions ciblées		Opportunités d'affaires	TOTAL
	Producteurs-emballeurs	Emballeurs		
1 ^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016	133	76	4	213
1 ^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2015	198	176	15	389
1 ^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2014	81	65	14	160

Évaluation périodique des interventions du Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec

Dans le cadre de l'évaluation des interventions du Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec effectuée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), Les Producteurs de pommes du Québec (PPQ) ont déposé un mémoire le 26 mars 2015. Dans le rapport des activités de l'an dernier, nous avons fait mention des actions réalisées par l'Office depuis la dernière évaluation en mars 2010. Au moment d'écrire ces lignes, les PPQ n'avaient pas reçu le rapport de la révision périodique des régisseurs de la RMAAQ.

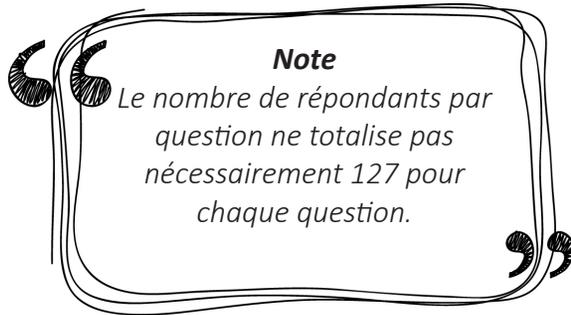
Nous avons de plus fait part à la RMAAQ de toutes les interventions non réglementaires afin de favoriser une mise en marché efficace et ordonnée de la pomme du Québec.



Alternatives sur les outils de mise en marché

Depuis de nombreuses années, des résolutions sont votées par les producteurs de pommes lors des assemblées générales annuelles concernant l'identification et la mise en place de mécanismes efficaces pour compenser les producteurs qui entreposent leurs pommes en atmosphère contrôlée.

Dans le but de mieux connaître les besoins et les attentes des producteurs de pommes face au développement et à la mise en place d'un tel projet, les PPQ ont tenu un sondage à l'automne dernier. Voici un survol des principales réponses obtenues lors de ce sondage :



127

Nombre de répondants



1 717 hectares

Nombre d'hectares de pommiers visés par le sondage



18 hectares

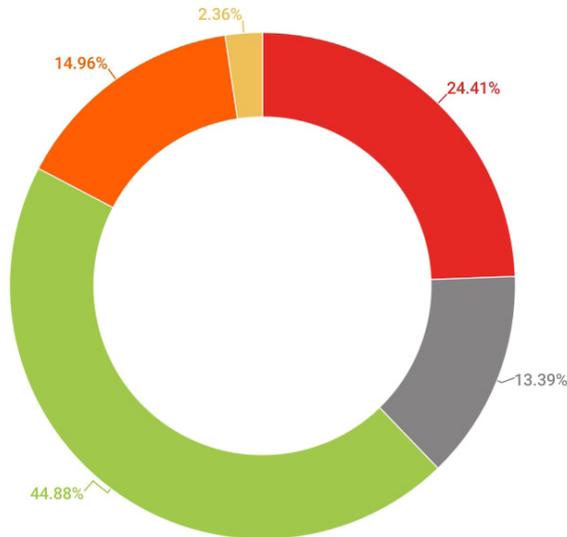
Moyenne d'hectares sur les entreprises



3 hectares

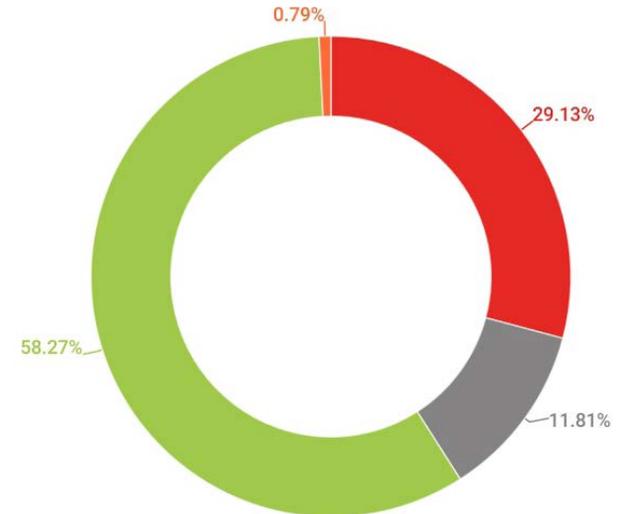
Moyenne d'hectares en replantation

Graphique 13. Proportion de répondants selon la région pomicole.



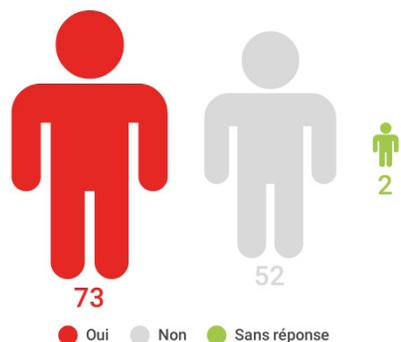
● Les Laurentides ● Québec ● Vallée Montérégienne ● Les Frontières
● Aucune réponse

Graphique 14. Proportion de répondants selon le type de producteurs.



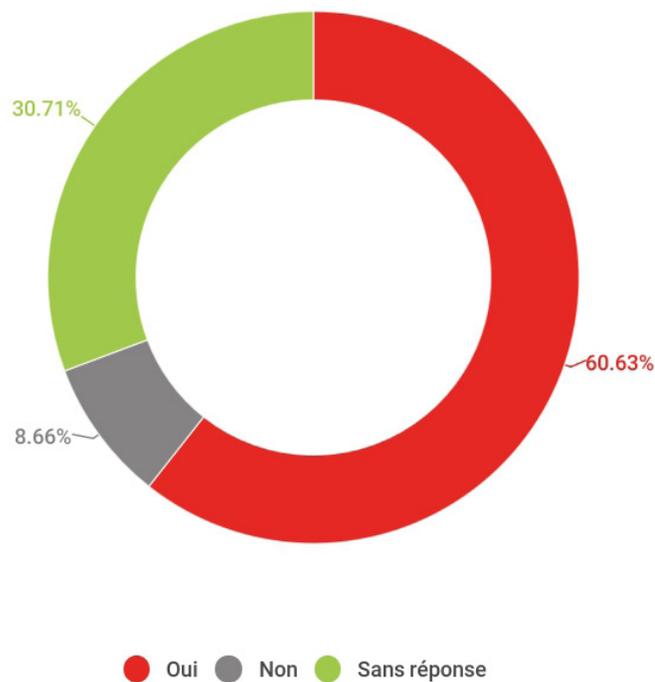
● Producteur qui vend directement aux consommateurs
● Producteur-emballeur ● Producteur qui livre en vrac à des agents autorisés
● Aucune réponse

Figure 1. Nombre de répondants entreposant des pommes en atmosphère contrôlée.



Énoncé 1: Les coûts de production des producteurs qui entreposent leurs pommes en atmosphère contrôlée, comparativement à ceux qui vendent directement à l'automne à l'état frais et réfrigéré, sont plus élevés. Les prix ne compensent pas suffisamment l'écart des coûts pour ceux qui entreposent, créant une iniquité entre producteurs.

Graphique 15. Proportion de répondants selon leur accord avec l'énoncé 1.



Énoncé 2:



Situation actuelle

Les coûts de production des producteurs qui entreposent leurs pommes en atmosphère contrôlée, comparativement à ceux qui vendent directement à l'automne à l'état frais et réfrigéré, sont plus élevés.



Écart

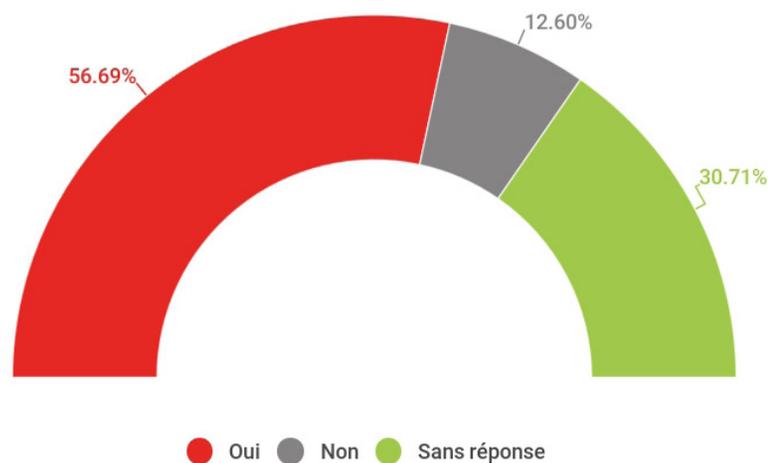
Les prix ne compensent pas suffisamment l'écart des coûts pour ceux qui entreposent, créant une iniquité entre producteurs. Comment faire pour diminuer l'écart de coût entre les producteurs qui entreposent leurs pommes en A.C. et ceux qui vendent à l'automne?



Situation souhaitée

Compenser les écarts de coûts liés à l'entreposage des pommes en atmosphère contrôlée

Graphique 16. Proportion de répondants selon leur accord avec l'énoncé 2.

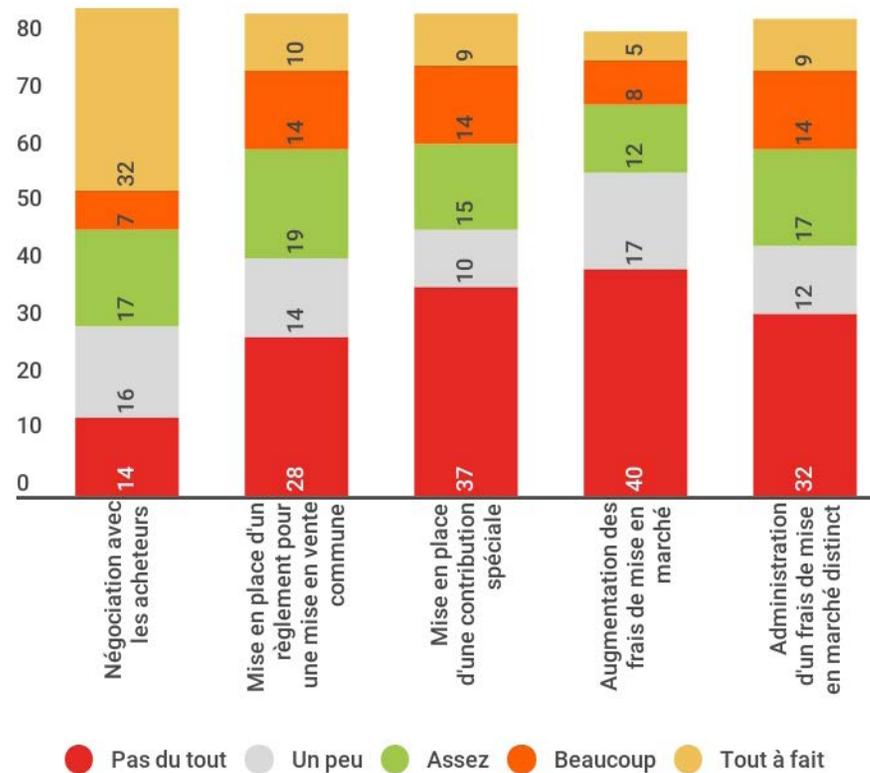


La dernière question du sondage demandait aux participants d'indiquer, pour chacune des options présentées, si elles permettraient de répondre au défi présenté, soit diminuer l'écart du coût entre les producteurs qui entreposent en AC et ceux qui vendent à l'automne.

Les options étaient les suivantes:

1. Négociation avec les acheteurs
2. Mise en place d'un règlement établissant une procédure de mise en vente en commun
3. Mise en place d'une contribution spéciale
4. Augmentation des frais de mise en marché
5. Administration d'un frais de mise en marché

Graphique 17. Nombre de répondants selon l'appréciation choisie pour chacune des options proposées.



Le conseil d'administration des PPQ a débuté l'analyse des résultats et des commentaires des producteurs recueillis lors du sondage. Les travaux se poursuivront dans les prochains mois afin d'analyser les avenues possibles au projet.

Commentaires généraux - saison de commercialisation 2015-2016

Les statistiques suivantes sont tirées des résultats des inspections réalisées du 1er septembre 2015 au 17 juin 2016.

Au cours de la saison d’inspection, quatre premiers avis ont été remis aux agents autorisés. Trois agents ont reçu un premier avis pour l’absence de la date d’emballage sur les boîtes et un autre pour avoir emballé des pommes dans un contenant non conforme aux critères relatifs à l’emballage. De plus, un emballeur a obtenu 15 points de démerite pour le refus d’autoriser une inspection.

Cette année, un seul lot a été détourné vers la transformation et l’emballeur a cumulé 30 points de démerite pour ce lot de mauvaise qualité. Aussi, deux autres lots ont cumulé 15 points de démerite pour le non-respect des tolérances minimales de qualité. Sur les 31 postes d’emballage qui ont fait l’objet d’inspections de pommes, neuf postes ont cumulé 30 points de démerite et plus, alors que neuf postes n’ont eu aucun point. En outre, il y a eu en moyenne 12,6 visites par entreprise au cours de la saison. La majorité des postes ont été visités une fois toutes les 2,5 semaines (19 postes).

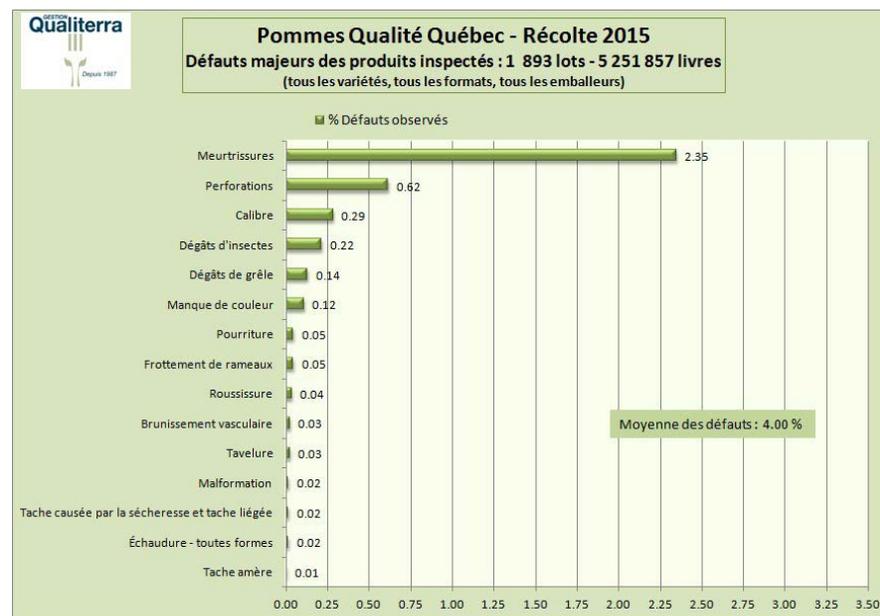
Pour la récolte 2015, nous avons réalisé davantage d’inspection de qualité. En effet, le fait d’inspecter plus de lots uniquement pour la fermeté faisait en sorte que nous délaissions l’aspect de la qualité de ces pommes. Nous avons donc fait des inspections portant sur la fermeté uniquement sur 25 % des lots vus du 1er septembre 2015 au 15 janvier 2016. Par la suite, tous les lots ont été inspectés pour la qualité.

Au cours des 480 inspections réalisées, nous avons émis 625 points de démerite alors que c’était 455 points en 2014- 2015 et 660 en 2013- 2014. Les meurtrissures sont la cause de l’émission de 310 points, suivi par le calibre minimum avec 110 points et par le manque de fermeté pour 80 points. Encore cette année, nous remarquons qu’il n’y a plus de corrélation entre la présence de meurtrissures et le manque de fermeté. Malgré que les pommes soient fermes, elles sont meurtries. Ce commentaire avait aussi été fait pour la récolte 2014.

Pour la troisième année, les statistiques ont été obtenues sur la base du nombre de livres inspectées et non en termes de minots comme par le passé. Toute comparaison entre les données de cette année et celles des années antérieures doit tenir compte de ce fait. Nous avons inspecté 5,25 millions de livres de pommes pour la qualité et 331 866 livres pour la fermeté uniquement, soit 1 893 et 139 lots respectivement. La conformité à PQQ varie grandement selon le type d’inspection. En effet, le niveau de conformité est de 93,1 % si on considère uniquement les lots en inspection de la qualité, mais il grimpe à 99,7 % en inspection de la fermeté uniquement.

Les emballages en sac, filet ou panier représentaient 63 % du produit inspecté alors que les pommes vendues en plateau ou en vrac 37 %. Ces données comprennent les pommes inspectées pour la fermeté uniquement et la qualité. L’inspection de la récolte 2015 a révélé un pourcentage élevé de défauts, soit 4,00 %. La moyenne depuis 2002 est à 3,42 %. Les meurtrissures représentent le pire défaut avec 2,35 %. Par contre, pour la variété McIntosh ce défaut est à 3,16 %. Globalement, les défauts de qualité et de calibre par variété sont les suivants : McIntosh : 4,80 %, Cortland : 3,97 %, Spartan : 3,36 %, Empire : 2,98 %, et pour l’ensemble des autres variétés : 4,28 %. Le graphique suivant présente la répartition des défauts de catégorie.

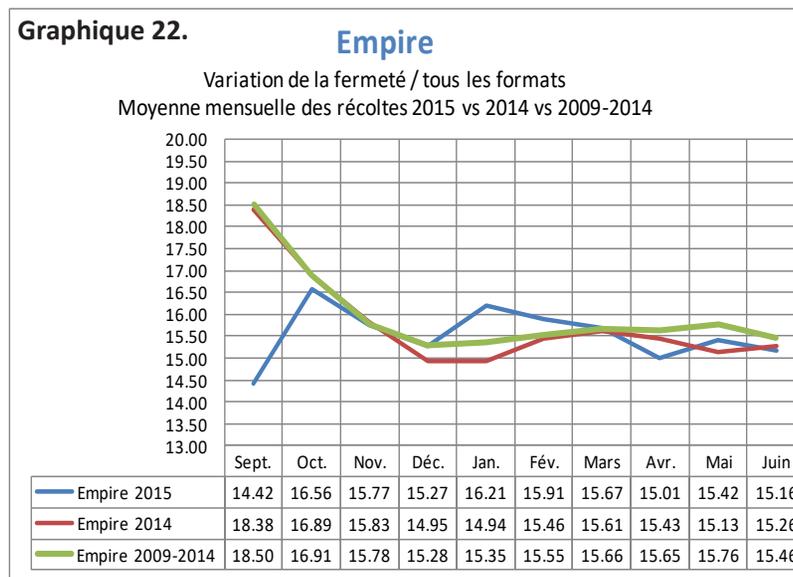
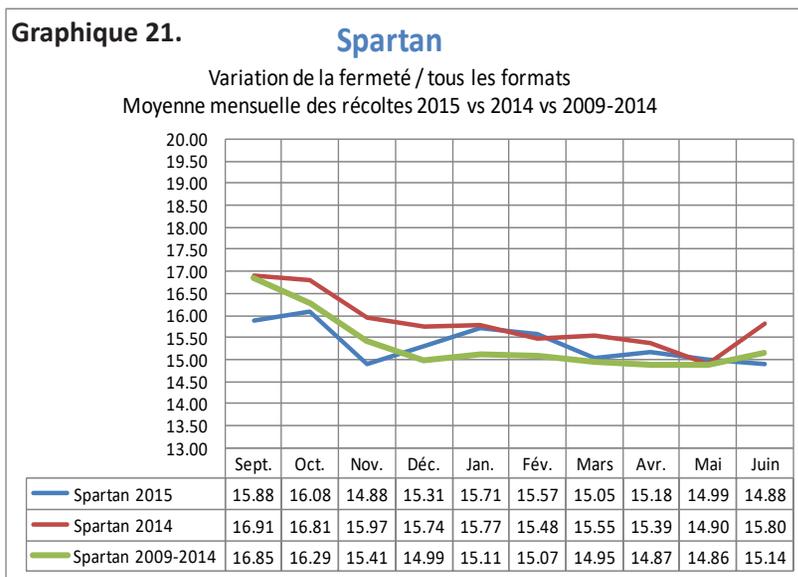
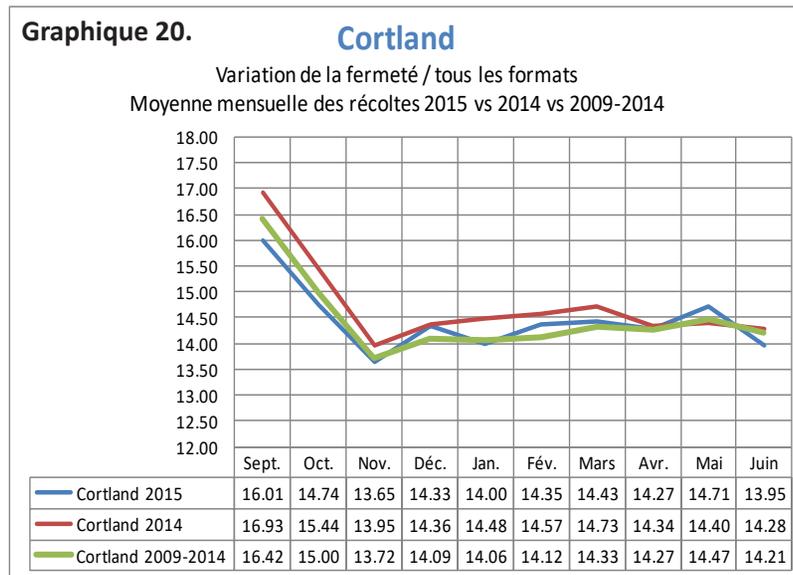
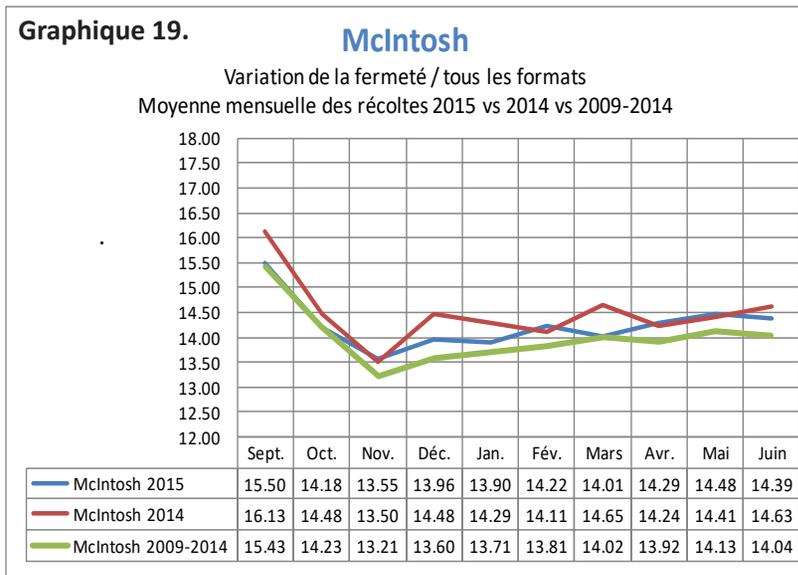
Graphique 18.



Source : Gestion Qualiterra inc.

Pour la récolte 2015, la répartition du nombre de livres vues par les inspecteurs est la suivante : 34,6 % de la variété McIntosh, 22,8 % de Cortland, 21,8 % de Spartan, 13,8 % d'Empire et les autres variétés vues ont totalisé 7,1 %. La variété McIntosh est encore celle qui a la plus faible conformité à PQQ avec 90,6 %.

La fermeté des quatre principales variétés a été très bonne toute l'année comme en témoignent ces graphiques. Seule la variété Empire a été un peu moins ferme durant quelques mois, mais elle conservait malgré tout une fermeté bien acceptable.



Source : Gestion Qualiterra inc.

Tableau 7. Répartition du nombre de livres de pommes du Québec inspectées par niveau de fermeté, récolte 2013, 2014, 2015.

FERMETÉ livres	Cortland			McIntosh			Spartan			Empire			Ambroisia		Gala			Honey Crisp		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
15.0 et +	22,0%	32,7%	24,8%	21,2%	28,6%	21,0%	46,3%	75,6%	64,9%	70,6%	67,5%	78,4%	100%	100%	94,7%	97,3%	92,2%	53,8%	65,3%	23,6%
14.0 - 14.99	31,0%	40,6%	39,6%	25,1%	29,8%	37,1%	37,0%	16,6%	27,3%	22,8%	23,0%	16,4%			1,6%	0,5%	2,3%	30,4%	24,0%	45,6%
13.0 - 13.99	28,7%	18,8%	26,3%	32,6%	25,4%	26,7%	16,5%	7,5%	7,7%	6,5%	9,4%	5,2%			3,2%	2,1%	5,6%	15,1%	10,7%	22,9%
12.5 - 12.99	10,4%	4,5%	4,2%	11,6%	9,4%	9,1%	0,2%	0,3%	0,1%	0,0%		0,0%			0,5%			0,7%		7,9%
12.0 - 12.49*	7,4%	3,1%	5,2%	9,1%	6,6%	5,9%														
11.5 - 11.99*	0,1%	0,2%	0,1%	0,3%	0,2%	0,1%					0,0%									
11.0 - 11.49*	0,3%			0,0%																
10.0 - 10.99*																				
9.0 - 9.99*																				
Fermeté Moyenne	14.1 lb	14.6 lb	14.4 lb	14.0 lb	14.3 lb	14.2 lb	15.0 lb	15.7 lb	15.4 lb	15.7 lb	15.5 lb	15.8 lb	16.9 lb	15.8 lb	17.3 lb	17.6 lb	17.6 lb	14.9 lb	15.2 lb	14.4 lb

FERMETÉ livres	Jaune délicateuse		Lobo			Paulared			Redcort		Rouge Délicateuse			Sunrise			SweeTango	
	2013	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2014	2015
15.0 et +	4,9%		65,9%	94,9%	68,5%	27,9%	64,0%	25,2%	100%	100%	45,9%	82,8%	82,9%	10,2%	51,0%	67,1%	86,5%	64,0%
14.0 - 14.99	62,9%		24,2%	3,8%	27,1%	39,6%	29,3%	53,9%			24,6%	10,9%	17,1%	58,5%	42,4%	27,8%	13,5%	36,0%
13.0 - 13.99	32,2%		9,8%	1,1%	2,4%	16,1%	5,9%	14,8%			14,2%			31%				
12.5 - 12.99		100%		0,2%	2,0%	8,5%					10,0%					3,1%		
12.0 - 12.49*						8,0%	0,8%	6,1%			2,3%	6,2%			6,6%	2,0%		
11.5 - 11.99*																		
11.0 - 11.49*																		
10.0 - 10.99*											3,0%							
9.0 - 9.99*																		
Fermeté Moyenne	14.1 lb	12.5 lb	14.7 lb	16.3 lb	15.5 lb	14.4 lb	15.3 lb	14.6 lb	17.5 lb	15.0 lb	14.8 lb	16.1 lb	15.3 lb	14.5 lb	15.3 lb	15.6 lb	15.3 lb	15.0 lb

Source : Gestion Qualiterra inc.

Campagne de promotion 2015-2016

**Axes de communication : Bonnes à croquer toute l'année!
& Bonnes à croquer et à cuisiner toute l'année!**

Volet 1 – Télévision

Message publicitaires

Quatre nouveaux messages publicitaires de 10 secondes ont été conçus ayant comme concept un « quiz ». Après avoir mis en vedette les caractéristiques des pommes pendant deux ans, nous avons décidé d'augmenter les connaissances sur Pommes Qualité Québec.

Volet consommation

Combien de mois par année pouvons-nous manger des Pommes Qualité Québec? 12 mois

Volet conservation

Dans le réfrigérateur, les pommes restent dix fois plus croquantes qu'à l'air ambiant. VRAI

Volet engagement social

Dans les 12 dernières années, Pommes Qualité Québec a donné combien de pommes au Club des petits déjeuners? 2 500 000

Volet reconnaissance de Pommes Qualité Québec

Pommes Qualité Québec est un logo qui identifie la provenance et est un gage de qualité. VRAI

Chaines de télévision

Radio-Canada : du 16 novembre au 20 décembre 2015 et du 4 janvier au 21 février 2016 (349 occasions).

- Émissions : Tout le monde en parle, Unité 9, Les enfants de la télé, Nouvelle adresse, L'épicerie, Les pêcheurs, Mémoire vives, L'Auberge du chien noir, En direct de l'univers, Les Parents, etc

RDI/ARTV/EXPLORA : du 16 novembre au 20 décembre 2015 et du 4 janvier au 21 février 2016 (1678 occasions).

Télé-Québec : du 26 octobre au 13 décembre 2015 et du 4 janvier au 27 mars 2016 (257 occasions).

- Émissions : Cuisine futée Parents pressés (co-commandites avec l'Épatante Patate).

Investissement

367 000\$
(incluant 100 000 \$ de l'AEPQ).

Objectif

Faire connaître les variétés de Pommes Qualité Québec et accroître leur notoriété auprès des consommateurs, en faisant davantage d'activités communicationnelles, permettant ainsi de conserver nos parts de marché.

Clientèle cible

Femmes 25 à 49 ans avec enfants, avec emphase sur les femmes 25 à 35 ans.

Résultats

Radio-Canada, ARTV, RDI, EXPLORA:

133 158 233 impressions

Télé-Québec : 41 985 000 impressions*

Campagne web : 560 000 impressions

Total : 175 703 233 impressions

*Impressions : le nombre de visionnements des publicités dans les différents foyers au Québec calculé avec les cotes d'écoute et les visionnements sur le Web.

Volet 2 : Sites Internet

La mise en ligne des nouveaux sites Internet a été effectuée y a maintenant 2 ans. Les résultats pour le site consommateur sont toujours en hausse, surtout depuis l'amélioration de la page Autocueillette afin de faciliter la navigation et la recherche des consommateurs. Du côté du site pour l'industrie, on peut remarquer une nette augmentation de pages vues de la section Information sur les marchés en 2015. Voici le détail des statistiques pour les dernières années.

Les données sont comptabilisées du 1^{er} septembre au 31 août.

Site consommateur lapommeduquebec.ca

Graphique 23. Nombre de visites et de visiteurs uniques

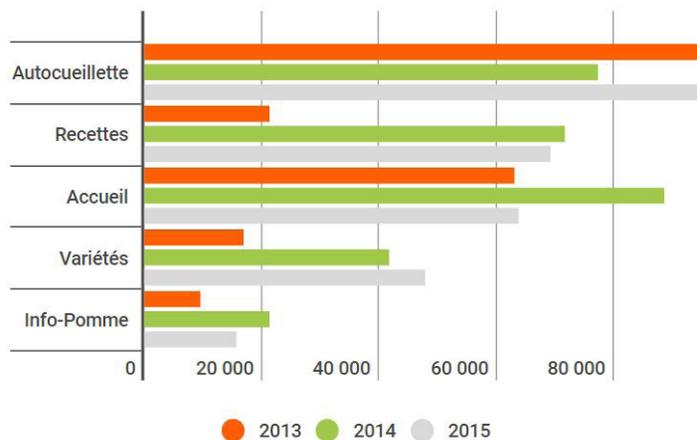


Site industrie lesproducteursdepommesduquebec.ca

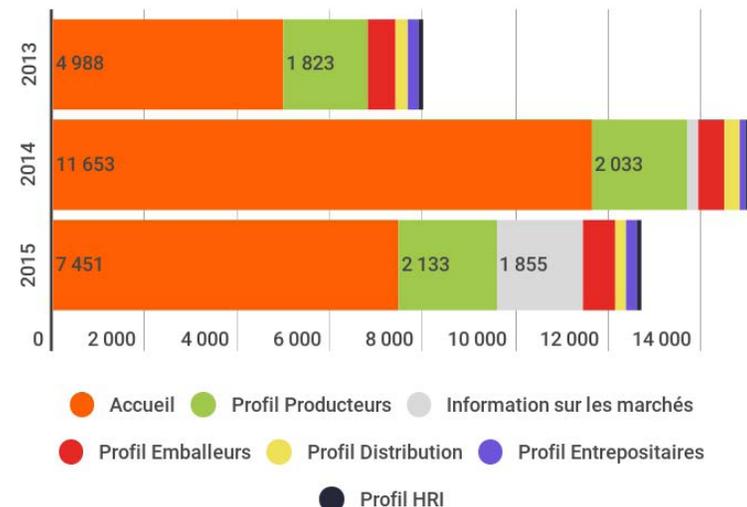
Graphique 25. Nombre de visites et de visiteurs uniques



Graphique 24. Sections les plus consultées (pages vues)



Graphique 26. Sections les plus consultées (pages vues)



Volet 3 : Web et médias sociaux

Concours Gagnez un an d'épicerie

Étant donné le succès retentissant des dernières éditions, le concours a été reconduit cette année. Plus de 7 000 dollars en prix ont été remis, soit un grand prix de 5 200 \$ et dix cartes-cadeaux d'une valeur de 200 \$ chacune.



Résultats
 Nombre d'inscriptions : 152 000
 Inscriptions uniques : 24 000

Stunt promotionnel

Pour lancer le concours, nous avons également réalisé un stunt promotionnel. Le concept de cette année était « *Donnez au suivant* » et nous avons fait appel au talent de Tammy Verge pour la présentation de la vidéo.



Résultats
 Nombre de visionnements :
 209 107

Volet 4 : Magazines

- 1 pub pleine page dans le Guide cuisine de mars 2016
- 1 pub dans le cahier Cidre du Journal de Montréal du 11 février 2016
- 1 pub dans le bulletin aux membres de l'AQDFL



Volet 5 : Infolettre

Nous avons transmis une infolettre en novembre afin d'inciter les abonnés à participer au concours *Gagnez un an d'épicerie*. Celle-ci contenait le lien vers le stunt, les informations pour participer au concours et une recette.

Infolettre	
Mois	Novembre 2015
Sujet	Concours Facebook
Abonnés	51 705
Taux d'ouverture	29, 19 %
Taux de clic	26, 29 %

Volet 6 : Autres promotions

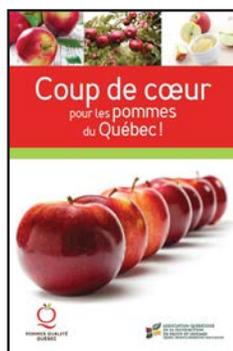
Partenariat avec la campagne J'aime 5 à 10 portions par jour

Pommes Qualité Québec a renouvelé son adhésion à la campagne « J'aime 5 à 10 portions par jour » de l'Association québécoise de la distribution de fruits et de légumes du Québec (AQDFL). Depuis maintenant 10 ans, cette campagne sensibilise les consommateurs à l'importance de consommer des fruits et légumes tout en adoptant de saines habitudes de vie.

Impact : Permet d'avoir une visibilité auprès des femmes de 25-34 ans sur des médias différents et de faire partie d'une initiative commune du secteur.

Mise à jour du guide Coup de cœur pour les pommes du Québec avec l'AQDFL

Une nouvelle édition du guide Coup de cœur pour les pommes du Québec a été réalisée en mars 2015. Celle-ci a été distribuée lors de l'Expo Manger Santé et Vivre vert auquel participe l'AQDFL.



Partenariat avec le Club des petits déjeuners

Depuis 2002, Les Producteurs de pommes du Québec et l'Association des emballeurs de pommes du Québec font don de pommes au Club des petits déjeuners. Cela représente 283 écoles, 17 162 enfants inscrits et 2 831 730 déjeuners servis par année. Chaque année, 50 caisses par semaine sont envoyées au Club (environ 252 000 pommes).

Partenariat avec Scores

Afin de faire mousser leur promotion *Tomber dans les pommes*, Scores a réalisé un napperon orné de son fameux Pouding chômeur avec pommes et caramel dulce de leche. Un dessert concocté qu'avec des Pommes Qualité Québec, bien sûr !



Portes ouvertes sur les fermes du Québec (UPA)

Plus de 144 000 participants, dont 24 000 à l'esplanade du Parc Olympique de Montréal, ont participé à la 14^e édition de la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec organisée par l'UPA le 11 septembre dernier, portant à 2 millions le nombre de personnes ayant participé à cette activité depuis la toute première édition, en 2003.

Nombre d'entreprises pomicoles participantes : 9 entreprises

Région	Entreprise
Centre-du-Québec	Verger Canard goûteux
Outaouais-Laurentides	Jude-Pomme Senc
Outaouais-Laurentides	Fromager du verger
Estrie	Verger familial CR
Chaudière-Appalaches	Fruits et Légumes RC inc.
Chaudière-Appalaches	Domaine Custeau
Montréal	Domaine Cartier-Potelle
Montréal	Verger Champêtre
Capitale nationale	Domaine Orléans

Partenariat avec Andrea Jourdan

Nous avons renouvelé notre entente avec la chef Andrea Jourdan. Elle nous a permis d'ajouter plusieurs nouvelles recettes sur le site pour les consommateurs en échange de pommes.

Commandite de pommes

Chaque année, Pommes Qualité Québec commandite plusieurs événements en offrant des pommes. Voici les principaux de la dernière année :

- Fondation Marie-Vincent
- Maison de l'arbre – Jardin botanique de Mtl
- Vélo-boulot et Défi Métropolitain
- Fête Nationale à Montréal
- Portes ouvertes- IRDA
- Défi Pierre Lavoie
- Congrès de l'UPA



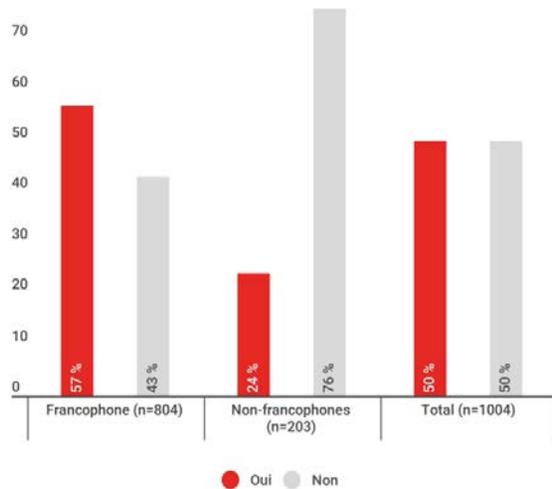
Il est important de rappeler que nos publicités, nos sites Web et nos médias sociaux sont tous en français seulement. Ce qui explique l'écart entre les francophones et les anglophones. De plus, cette année nous n'avons pas fait de panneaux d'affichage sur les bordures de routes ou sur les autobus.

Volet 7 : Sondage léger Marketing

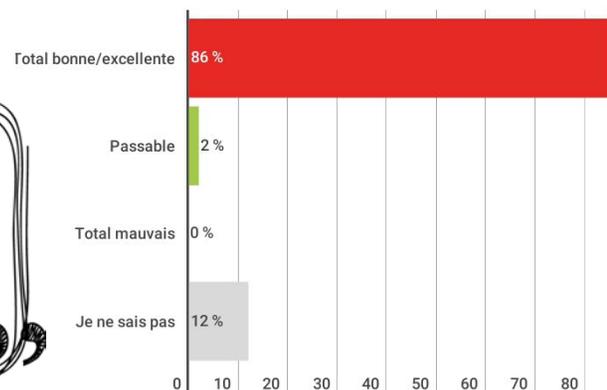
Depuis 2010, Les Producteurs de pommes du Québec mandatent la firme Léger Marketing afin de mener un sondage sur la notoriété des Pommes Qualité Québec. Cette année, nous avons fait l'ajout d'une question concernant la notoriété de la marque Pommes Qualité Québec et les résultats sont plus que satisfaisants. En effet, 57 % des francophones affirment connaître notre marque. Cela indique que Pommes Qualité Québec jouit d'une très bonne crédibilité et que nous devons continuer de rallier tous les acteurs de l'industrie (producteurs, emballeurs et distributeurs) autour du même logo.

Méthodologie: Étude réalisée du 18 au 22 avril 2016 par le biais d'un sondage Web auprès d'un échantillon aléatoire de 1004 Québécois(es) âgés de 18 ans et plus pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

Graphique 27. Connaissez-vous la marque Pommes Qualité Québec?

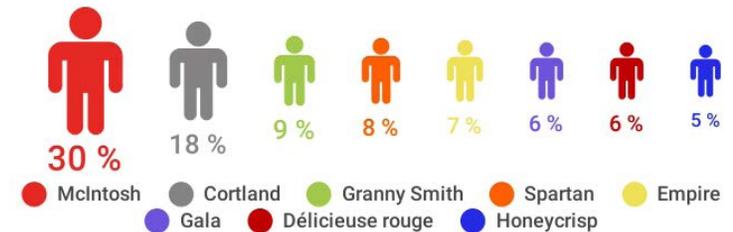


Graphique 28. Comment qualifiez-vous la qualité des Pommes Qualité Québec¹?



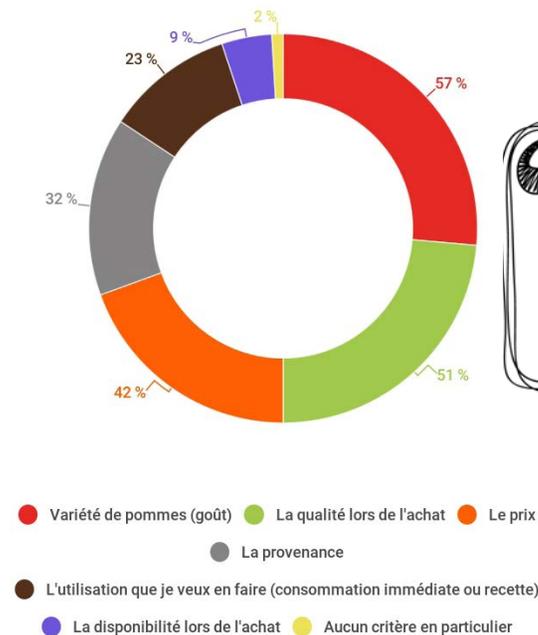
1. Les résultats présentés sont pour les francophones seulement, car 36 % des non-francophones ont répondu « Je ne sais pas ».

Figure 2. Quelle est votre pomme à croquer préférée²?



2. Une seule réponse possible. Aucune image n'était présentée aux répondants pour cette question. Les résultats présentés sont pour les francophones seulement.

Graphique 29. Habituellement, qu'est-ce qui est le plus important pour vous lorsque vous achetez des pommes³?



3. Le total dépasse 100%, les répondants ayant la possibilité de sélectionner plusieurs réponses.

Volet 9 : Hôtels, restaurants et institutions

Encore cette année, la formation sur les pommes du Québec a été donnée à travers le Québec aux futurs chefs cuisiniers par M^{me} Isabelle Ferland, consultante au développement des marchés secteur HRI. Pour conclure cette formation, un concours de création de recettes salées ou sucrées a été mis en place pour promouvoir la pomme d'ici. Les recettes ont été ajoutées sur le site lapommeduquebec.ca.



Les gagnants du concours:

Concours Volet cuisine

Prix de 1 200 \$: Mélanie Lamothe-Gauthier, École des métiers de Saint-Jean-sur-Richelieu (photo 1)

Prix de 800 \$: Justine Pelchat, du Collège Mérici de Québec

Prix de 300 \$: Yun Feng Wei, du Campus Brome-Missisquoi à Cowansville

Concours Volet pâtisserie

Prix de 1 200 \$: Fanny Leroux-Tousignant, de l'École hôtelière de Laval (photo 2)

Prix de 500 \$: Sabrina Sigouin, de l'École hôtelière des Laurentides à Sainte-Adèle



Photo 1

@Photo: Two Humans



Photo 2

@Photo: Two Humans



Volet 8 : Matériel promotionnel

Nouveau matériel

Une mise à jour du petit guide sur la pomme destiné aux jeunes enfants et expliquant ce qu'est la pomiculture au Québec a été effectuée. On y retrouve plusieurs informations dont l'histoire de la pomme au Québec et au Canada, les bienfaits des pommes, les variétés produites au Québec et leurs spécialités, la production pomicole, des vidéos, des recettes, des jeux de mots et dessins. De plus, nous avons acheté des gourdes d'eau pliable, des ensembles d'ustensiles en plastique et refait à neuf l'affiche sur les pommes du Québec.



Campagne de promotion 2016-2017

Avant-goût



FIER PARTENAIRE DU
CLUB
des petits
déjeuners





Les activités générales



Plan stratégique de la filière pomicole *québécoise*

L'industrie pomicole québécoise travaille depuis 2010 à l'élaboration d'une planification stratégique pour la filière pomicole du Québec. Cette planification stratégique venait à échéance en 2015. En début d'année 2016, un projet a été déposé au programme de développement sectoriel (PDS) du MAPAQ afin d'obtenir un appui financier dans le but de réaliser une mise à jour de celle-ci.

Le comité d'évaluation a demandé à la filière d'inclure le secteur des cidres. Après discussion avec les Cidriculteurs artisans du Québec, un nouveau projet a été déposé au programme. Les Producteurs de pommes du Québec ont finalement obtenu une réponse du ministre en octobre dernier. Les premiers travaux de la nouvelle planification stratégique sont en cours de réalisation.

La nouvelle planification stratégique de la filière pomicole québécoise, incluant le marché frais, celui de la transformation et les cidres sera réalisée pour le printemps 2017.

Implication au niveau canadien

En plus de l'implication des Producteurs de pommes du Québec au sein du Groupe de travail de la pomme du Conseil canadien de l'horticulture (CCH), Mme Levasseur a aussi été nommée au cours de la dernière année comme représentante du Québec sur le conseil d'administration du CCH.

Les dossiers qui ont retenu l'attention du Groupe de travail au cours de la dernière année sont les suivants :

Afin d'être prêts pour la **prochaine grappe agro-scientifique**, qui on l'espère, sera financée par le cadre stratégique fédéral de Cultivons l'avenir 3 qui débutera en 2019. Une rencontre de priorisation des stratégies de recherche et d'innovation pour le secteur se tiendra à l'hiver 2017.

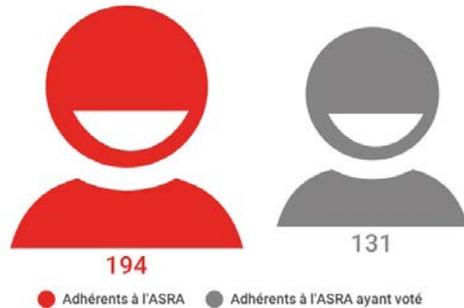
Une rencontre de priorisation des stratégies de recherche et d'innovation pour le secteur se tiendra au courant de l'hiver 2017.

Des initiatives ont débuté afin de présenter une demande pour un **programme national de plantation et de replantation de vergers**. Ce programme permettrait aux producteurs de pommes d'obtenir un congé d'intérêt pour les nouvelles plantations et pour des investissements reliés à l'entreposage des pommes pour une période de 10 ans (5 ans d'investissement et 5 ans de congé d'intérêt). Selon les analyses, ce programme pourrait faire économiser 66 millions de dollars à l'industrie sur une période de 10 ans.

La gestion des **exemptions ministérielles** a connu des difficultés l'hiver dernier entre le Québec et l'Ontario suite à l'arrivée d'un nouveau joueur dans l'industrie. Grâce à la collaboration des représentants de l'industrie et des organisations provinciales, on a réussi à trouver une solution et résoudre la problématique. Le Groupe de travail devrait revoir les termes de l'entente sur les exemptions ministérielles, qui avait été signée par toutes les parties visées en 2006, afin de s'assurer qu'elle répond toujours à la réalité et aux besoins du marché.

Sécurité du revenu

Assurance stabilisation des revenus agricoles Agri-Québec et Agri-Québec Plus



Au cours du printemps dernier, les entreprises pomicoles adhérentes à l'ASRA ont eu l'occasion de se prononcer sur l'avenir de ce programme.

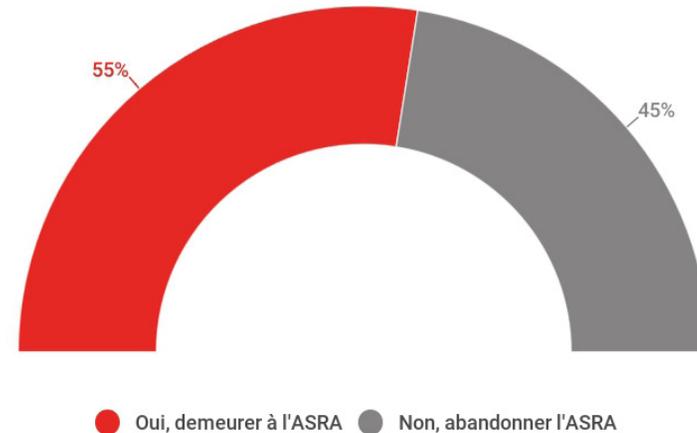
Ce vote fait suite à l'annonce du ministre de l'Agriculture sur la bonification des programmes

Agri-Québec et Agri-Québec Plus et à une lettre de La Financière agricole du Québec qui demande au secteur de faire un choix entre conserver l'ASRA ou y renoncer si les producteurs souhaitent se prévaloir des programmes Agri-Québec et Agri-Québec Plus. Ainsi, 68 % des adhérents (131 des 194 adhérents) ont exercé leur droit de vote¹ pour un résultat partagé de 55 % en faveur de demeurer à l'ASRA et 45 % pour son abandon.

Notre secteur de production a été soutenu à de nombreuses reprises par l'ASRA au fil du temps. Ce programme a, par ailleurs, fait ses preuves comme pilier du développement de l'agriculture au Québec, que ce soit notamment par :

- une intervention uniquement lorsque le marché ne couvre pas le revenu stabilisé qui est lui-même inférieur au coût de production ;
- une prévisibilité permettant aux producteurs d'investir dans leur entreprise et ainsi, d'augmenter leur productivité et de générer des retombées dans leur milieu;
- une stabilité permettant la planification du développement des productions et des filières agricoles, tout comme une mise en marché ordonnée et des chaînes de valeur;
- une garantie d'approvisionnement pour répondre aux besoins du marché, permise par une plus grande régularité de la production lors des fluctuations de prix.

Graphique 30. Souhaitez-vous que le secteur de la pomme demeure assuré au programme ASRA?

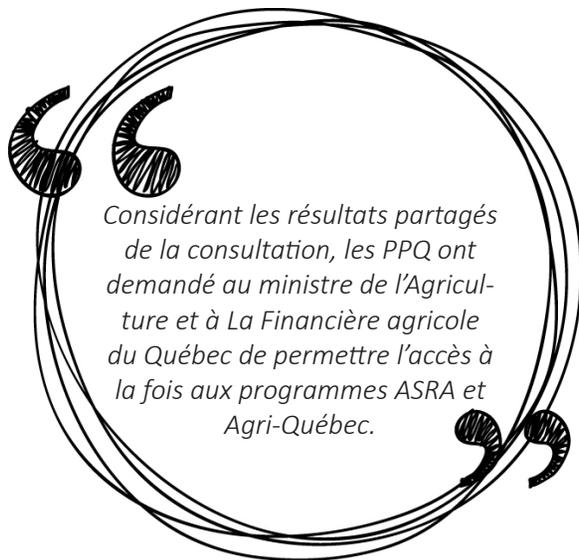


C'est pourquoi nous estimons que ce programme structurant reste, encore aujourd'hui, le meilleur filet de sécurité pour toutes les productions agricoles y ayant accès. Toutefois, les arrimages cumulés ces dernières années, pendant que l'ASRA n'intervenait pas, ont miné le soutien procuré aux entreprises. Si le seuil de déclenchement du programme était atteint prochainement, il faudrait une chute drastique des prix ou encore une enfilade de plusieurs années de bas prix pour qu'une intervention ait lieu. Si un pareil scénario venait à se réaliser, plusieurs entreprises pourraient se retirer définitivement de la production, voire disparaître.

Par ailleurs, les installations de nos entreprises nécessitent de nombreux investissements, mais celles-ci ne disposent souvent pas de la marge de manœuvre financière pour les réaliser. En fait, de nouvelles technologies doivent être intégrées dans le but d'améliorer la productivité et garder le rythme comparativement à nos concurrents et à l'égard de nos parts de marché, etc. C'est la raison pour laquelle les programmes AGRIC demeurent pertinents pour les producteurs.

¹ Les paramètres du vote ont été établis par La Financière agricole du Québec

Considérant les résultats partagés de la consultation, les PPQ ont demandé au ministre de l'Agriculture et à La Financière agricole du Québec de permettre l'accès à la fois aux programmes ASRA et Agri-Québec. Malheureusement, les demandes des Producteurs de pommes du Québec n'ont pas été entendues. Seules les pommes non assurables au programme ASRA demeureront admissibles aux programmes Agri-Québec et Agri-Québec Plus.

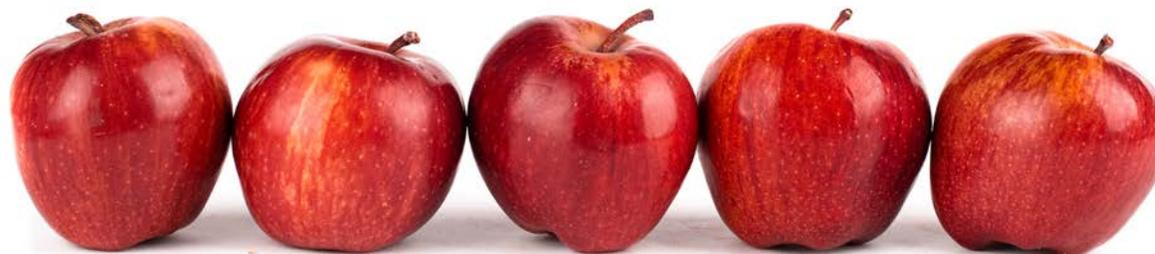
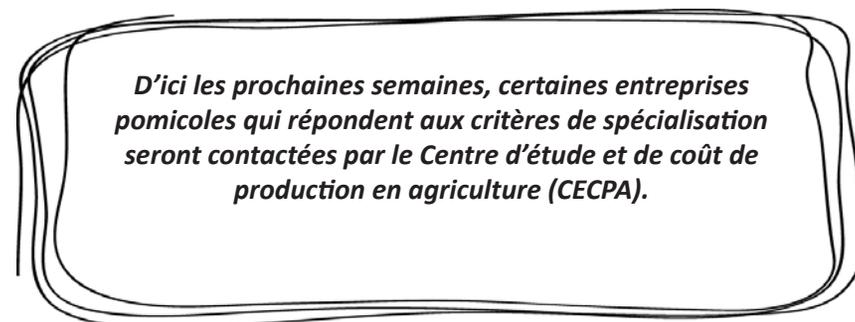


Étude sur le coût de production de la pomme tardive au Québec en 2016

La prochaine étude sur le coût de production de la pomme tardive au Québec est prévue pour l'année 2016. D'ici les prochaines semaines, certaines entreprises pomicoles qui répondent aux critères de spécialisation seront contactées par le Centre d'étude et de coût de production en agriculture (CECPA).

Il est à noter que les entreprises choisies et contactées par le CECPA doivent obligatoirement collaborer et participer à l'étude. Il est d'ailleurs prévu qu'un adhérent qui ne se conforme pas à cette obligation perd le droit à sa compensation pour deux années d'assurance (article 28.1 du Programme ASRA).

Les PPQ souhaitent rappeler l'importance de noter les temps de travaux des exploitants propriétaires, de la main d'œuvre familiale et de la main-d'œuvre salariée avec le plus grand soin possible. Les coûts de la main-d'œuvre sur les entreprises pomicoles sont une partie très importante du coût de production.



Programme de Modernisation des vergers *d'arbres fruitiers au Québec*

Lors du rapport d'activités 2015, nous vous faisons part des efforts des administrateurs des Producteurs de pommes qui ont permis de reconduire le programme de Modernisation des vergers d'arbres fruitiers au Québec afin d'appuyer les pomiculteurs dans leur démarche d'améliorer leur compétitivité. En juin 2015, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a annoncé le renouvellement du programme jusqu'au 31 mars 2018. Tous les producteurs possédant 0,2 ha et plus de verger enregistré au MAPAQ ont obtenu une lettre du ministère qui les informait de la reconduction du programme avec les différents paramètres. Nous espérons que les producteurs concernés profiteront du programme pour améliorer leur verger et renouveler leur éventail de variétés.

3 volets sont en vigueur, soit:

- 1) Volet 1 : Appui à l'arrachage de pommiers
- 2) Volet 2 : Appui à la replantation de pommiers
- 3) Volet 3 : Appui au Réseau d'essai de cultivars et porte-greffes de pommiers

L'aide financière accordée pour l'arrachage (volet 1) peut atteindre un maximum de 1 600 \$ par hectare.

En ce qui concerne l'aide financière accordée pour couvrir les dépenses liées à la replantation (volet 2) des vergers de pommiers (achat d'arbres, clôtures, tuteurage, irrigation, plantation, installation) celle-ci peut atteindre les maximums suivants :

- 8 800 \$ par hectare pour un projet dont la densité de replantation est plus grande que 2000 arbres par hectare ;
- 6 600 \$ par hectare pour un projet dont la densité de replantation se situe entre 950 et 2000 arbres par hectare ;
- 4 400 \$ par hectare pour un projet dont la densité de replantation se situe entre 600 et 949 arbres par hectare ;

À noter que certaines exclusions concernant des variétés et des porte-greffes sont toujours en vigueur. Pour plus de détails, veuillez consulter le programme ou votre répondant régional du MAPAQ.

L'aide financière maximale qui peut être accordée pour les volets 1 et 2 du programme est de 30 000 \$ par numéro d'identification ministériel (NIM) pour la durée du programme.

Nous vous incluons les statistiques provenant du MAPAQ pour l'année financière finissant le 31 mars 2016.

Tableau 8. Statistiques du programme de Modernisation des vergers de pommiers au Québec 2015-2016

Volet	Nombre de projets	Montant versé (\$)
Volet 1 : Appui à l'arrachage de pommiers	42	141 808 \$
Volet 2 : Appui à la replantation de pommiers	7	43 102 \$
Volet 3 : Appui au Réseau d'essai de cultivars et porte-greffes	1	20 000 \$
Total	50	204 910 \$

Source : Direction du développement et de l'aménagement du territoire agricole, MAPAQ, au 6 décembre 2016.

La production fruitière intégrée (PFI)

Au cours de la dernière année, les efforts pour l'adoption de la production fruitière intégrée par les pomiculteurs se sont poursuivis. Les gains obtenus par le secteur s'expliquent majoritairement par le dynamisme du groupe d'experts en protection du pommier, formé de chercheurs, de conseillers de clubs et du MAPAQ, de représentants de l'industrie et des PPQ.

De nombreux outils et services sont offerts aux producteurs : le cahier des charges en PFI, le guide de référence en PFI, l'affiche annuelle en PFI (incluant le guide des traitements foliaires), les communiqués du RAP, CIPRA, Sage-Pesticides, le logiciel Profitabilité, etc.

Pour plus de détail sur les outils disponibles, veuillez consulter la plate-forme web du Réseau-pommier : web2.irda.qc.ca/reseaupommier ou le site d'Agri-réseau : www.agrireseau.qc.ca.

Les Producteurs de pommes du Québec tiennent à souligner et remercier les efforts des collaborateurs qui permettent d'offrir aux pomiculteurs ces outils. Merci aux chercheurs de l'IRDA (Gérald Chouinard, Daniel Cormier, Vincent Philion et toute l'équipe pomme), d'AAC (Gaétan Bourgeois et Dominique Plouffe), aux conseillers des clubs et aux conseillers pomicoles du MAPAQ.

Leur implication fait toute la différence!



Protection de la santé et environnement

Suite au rapport du Vérificateur général du Québec, qui mentionne que les objectifs de la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021 du MAPAQ sont loin d'être atteints et que le ministère du Développement durable, de l'environnement de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a dévoilé en 2015 la Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018, qui vise à réduire l'utilisation des pesticides les plus à risque et prévoit d'exiger que les matières actives à risque devront faire l'objet d'une justification agronomique, l'UPA a décidé d'élaborer un plan d'action en protection des cultures.

Les différents groupes ont été interpellés afin de prioriser certaines actions à réaliser. Les PPQ ont établi, en plus de l'adoption par les producteurs de la production fruitière intégrée, les priorités suivantes :

Tableau 9. Priorités des PPQ en protection des cultures

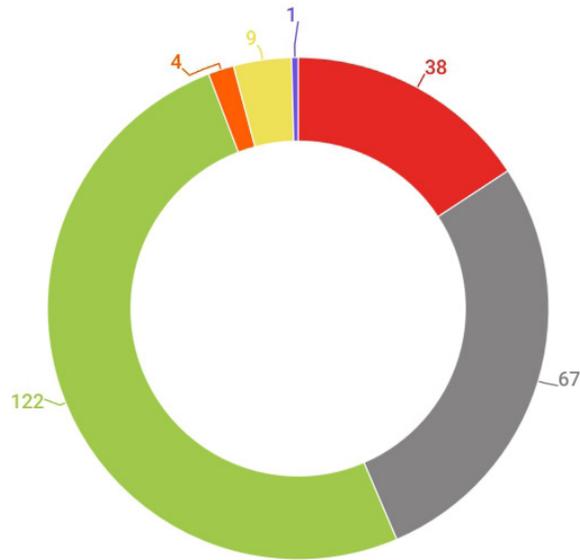
Objectifs spécifiques	Actions	Organisations
1.1 Minimiser l'exposition aux pesticides par le port et l'usage des équipements de protection individuelle (EPI)	Continuer à collaborer avec l'IRSST dans des projets reliés à l'identification des facteurs facilitants et faisant obstacle au port des EPI par les producteurs de pommes québécois.	IRSST/PPQ/UPA/MDDELCC
	Participer au projet de l'INSPQ sur l'exposition aux pesticides dans des milieux agricoles de cultures ciblées en considérant la ferme comme un milieu de vie.	INSPQ/PPQ/UPA
2.2 Réduire la pollution diffuse liée à l'utilisation des pesticides par la mise en place de moyens de prévention	Calibrer le flux d'air des pulvérisateurs tours avec un banc d'essai qui deviendrait obligatoire pour les nouveaux pulvérisateurs vendus et qui pourrait être offert de façon volontaire auprès des producteurs qui souhaitent effectuer les ajustements de leurs équipements.	IRDA/PPQ/UPA

Salubrité à la ferme

Faits saillants

- Au Canada, 1 939 entreprises possèdent une certification CanadaGAP ;
- Au Québec, on compte 122 entreprises pomicoles certifiées sur un total de 402 entreprises horticoles certifiées ;
- 1 000 entreprises de fruits de vergers et vignobles sont engagées dans le programme CanadaGAP dans l'ensemble du Canada ;
- Le groupe de cultures fruits de vergers et vignobles représente la plus grande proportion d'entreprises horticoles engagées dans le programme au Canada (30%) ;
- En 2016, le résultat moyen canadien de l'audit pour le groupe fruits de vergers et vignobles est de 93,20 %.

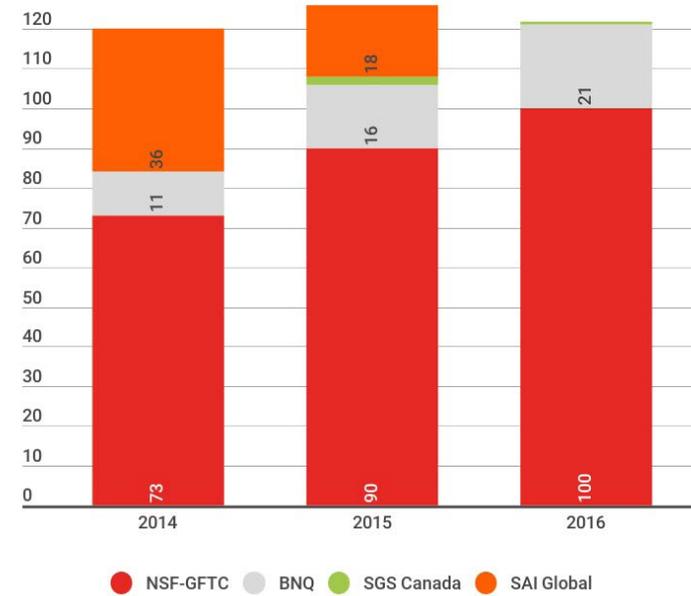
Graphique 31. Répartition du nombre d'entreprises certifiées CanadaGAP au Canada pour la production, l'emballage et l'entreposage de pommes en date du 1^{er} novembre 2016



Source: CanadaGAP

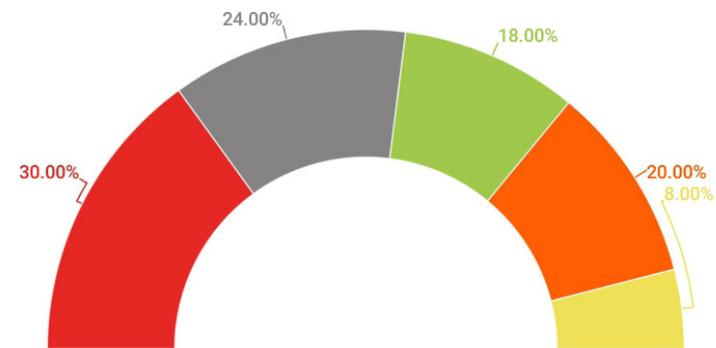
- Colombie-Britannique
- Ontario
- Québec
- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse
- Île-du-Prince-Édouard

Graphique 32. Nombre de producteurs, d'emballeurs et d'entrepositaires de pommes certifiés CanadaGAP au Québec au 1^{er} novembre 2016.



Source: CanadaGAP

Graphique 33. Proportion de participants au programme CanadaGAP selon le groupe de cultures au Canada au 31 août 2016



- Fruits de vergers et de vignoble
- Légumes de champs
- Pommes de terre
- Petite fruits
- Produits de serre

Source: CanadaGAP

Recherche et environnement

Le renouvellement du cadre stratégique agricole du gouvernement canadien est actuellement en développement. Afin d'assurer la compétitivité de notre secteur, il est essentiel de revoir nos priorités de recherche afin de pouvoir se qualifier aux grappes agro-scientifiques et au programme Agri-innovation. Les Producteurs de pommes du Québec ont revu les priorités de recherche, les voici :

Tableau 10. Priorités de recherche 2016

Mise au point de nouvelles variétés et porte-greffes

a) Mise au point et adoption de nouveaux cultivars de pommiers

- Maintenir et étendre les programmes canadiens d'amélioration génétique et d'évaluation qui sont réalisés par la station de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (Summerland) et effectuer des essais en champ dans diverses régions de pomiculture au Canada afin de sélectionner des cultivars qui répondent aux critères de mise en marché.
- Favoriser la communication et la collaboration entre les chercheurs d'AAC et les agences internationales (échange de matériel végétal, partage des résultats des essais en champ, cartographie génomique, etc.).
- Intégrer les initiatives régionales.

b) Mise au point de porte-greffes

- Poursuivre l'évaluation de nouveaux porte-greffes précoces et nanifiants pour déceler ceux qui conviennent le mieux aux diverses régions de pomiculture du Canada.

Amélioration de la qualité des fruits et du rendement

a) Production de fruits de qualité

- Le secteur a besoin d'un physiologiste spécialisé en pomiculture afin d'effectuer des recherches en physiologie, production, rendement et conduite des pommiers.
- Étendre les programmes régionaux de recherche afin de mettre au point le système de culture, la densité de plantation, la gestion du couvert ainsi que l'optimisation de la rentabilité tant pour les cultivars traditionnels que pour les nouveautés.
- Élaborer des techniques et technologies permettant de réduire les meurtrissures, et ce, de la cueillette jusqu'aux consommateurs.
- Étendre les recherches sur les régulateurs de croissance et les programmes de nutriments et de fertilisants (amélioration de la fermeté) permettant de conserver les qualités gustatives de la pomme.
- Irrigation et fertigation

b) Préserver la qualité des fruits en entreposage

- Continuer l'évaluation de nouvelles technologies visant à améliorer la qualité et à préserver la fermeté des fruits tout en prévenant la pourriture en entrepôt.
- Élaborer des recommandations de manipulation et d'entreposage optimal des nouveaux cultivars (p. ex. Honeycrisp, Ambrosia).
- Réaliser des méthodes pour mesurer et contrôler la qualité interne de cultivars précis.

Stratégies de lutte antiparasitaire durable

- Évaluer à l'échelle régionale le développement de la résistance aux pesticides, mettre au point des techniques d'essai de base pour dépister la résistance et élaborer des programmes de gestion de la résistance aux pesticides.
- Évaluer les effets des solutions de rechange aux pesticides comme l'usage de paillis, la technique de l'insecte stérile, la phéromone de perturbation du comportement reproducteur, les moyens de lutte biologique, production sous filet, etc.
- Mettre au point un modèle de croissance des feuilles/lessivage des fongicides pour la tavelure comme outil d'aide à la décision.

Horticulture de précision

- Poursuivre le développement des technologies permettant d'offrir aux producteurs de pommes des outils d'aide à la décision.

Soucieux de contribuer à la revitalisation du secteur de la production par une amélioration de la productivité des entreprises pomicoles, Les Producteurs de pommes du Québec (PPQ) ont poursuivi leur implication au niveau de la recherche et du transfert technologique (tableau 10). Pour l'année financière 2015-2016 les PPQ ont investi près de 37 064 \$¹.

Tableau 11 - Projets de recherche et de transfert technologique appuyés financièrement par Les Producteurs de pommes du Québec pour l'année financière 2015-2016.

PROJETS	COLLABORATEURS	OBJECTIFS	RÉFÉRENCES	APPUIS FINANCIERS
Réseau d'essai de cultivars et porte-greffes de pommiers (RECUPOM)	PPQ, MAPAQ, AAC, conseillers, SVC, CRAAQ.	Vérifier l'adaptation à notre climat de nouveaux cultivars et porte-greffes de pommiers réputés prometteurs localement ou à l'étranger.	agrireseau.qc.ca	MAPAQ AAC
Entente de contribution à l'IRDA pour les projets de recherche en PFI en pomiculture	IRDA, PPQ.	Soutenir des activités de recherche, développement et transfert en production fruitière intégrée au verger expérimental de St-Bruno.	irda.qc.ca	
Optimisation des technologies d'entreposage pour améliorer l'efficacité, réduire la consommation énergétique et accroître la disponibilité des pommes canadiennes pour les marchés intérieurs et extérieurs (Jennifer DeEll)	Ministère de l'Ontario, CCH, PPQ, OAG, BCFGA.	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des méthodes de prévention des lésions aux pommes causées par le CO₂ en atmosphère contrôlée, sans utiliser la diphénylamine (DPA); Déterminer la quantité de résidus de DPA dans les installations d'entreposage ; Optimiser les différents types d'entreposage pour les variétés Honeycrisp et Gala ; Déterminer les effets de la rapidité de refroidissement sur la qualité des pommes après l'entreposage. 	hortcouncil.ca	AAC
Amélioration de la gestion de l'entreposage des fruits de vergers à l'aide de prévisions sur la qualité des fruits basées sur les conditions climatiques lors de la récolte (Gaétan Bourgeois)	AAC, CCH, PPQ, OAG, BCFGA, Lassonde, Les Vergers Leahy.	<ul style="list-style-type: none"> Faire l'inventaire des données disponibles en provenance de l'industrie ou de projets antérieurs sur la qualité des pommes à la récolte (fermeté, contenu en solides solubles, index d'amidon) et les désordres physiologiques après la récolte des principaux cultivars ; Obtenir des données supplémentaires sur la qualité des pommes et les désordres physiologiques des principaux cultivars ; Évaluer des modèles bioclimatiques existants sur la qualité des pommes et les désordres physiologiques lors de l'entreposage et développer ou mettre à jour d'autres modèles ; Intégrer des modèles bioclimatiques dans un système informatique basé sur les conditions climatiques afin de fournir de l'information à jour et d'obtenir rapidement les commentaires de l'industrie. 	hortcouncil.ca	AAC
Performance de la Honeycrisp avec les nouveaux porte-greffes (John Cline)	Université de Guelph, CCH, PPQ, OAG, BCFGA.	<ul style="list-style-type: none"> Mesurer la précocité et la performance de nouveaux porte-greffes et les comparer aux standards de l'industrie ; Déterminer les effets du porte-greffe sur les désordres reliés au déficit en calcium, la physiologie de l'arbre et le potentiel de conservation du fruit ; Évaluer la productivité des porte-greffes plus vigoureux en portant une attention particulière à la compatibilité avec le greffon. 	hortcouncil.ca	AAC
Nouveaux biopesticides pour les maladies post-récoltes des fruits à pépins (Louise Nelson)	Université de la Colombie-Britannique, CCH, PPQ, OAG, BCFGA.	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer l'efficacité des bactéries antagonistes dans des conditions d'entreposage variées et avec plusieurs variétés de fruits ; Déterminer les concentrations optimales d'antagonistes et le moment idéal pour les appliquer ; Déterminer les effets des antagonistes sur la qualité des fruits ; Déterminer le rendement des antagonistes utilisés seuls ou avec d'autres agents chimiques ; Déterminer l'aptitude des antagonistes pour un développement commercial. 	hortcouncil.ca	AAC

1. Cette somme inclut l'argent payé aux organismes de recherche pour la réalisation des projets et contient de plus, le temps et les frais financiers des ressources humaines et des administrateurs des PPQ impliqués dans le RECUPOM.

Main d'œuvre étrangère

Faisant suite à la problématique vécue par le secteur pomicole en 2014 et 2015 concernant l'arrivée et le transfert de la main-d'œuvre étrangère (PTET),

les PPQ ont écrit au ministre John McCallum, du ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté Canada, suite à son élection pour qu'il intervienne rapidement dans le dossier en mettant en place des mesures nécessaires pour que les travailleurs étrangers (TET) volet agricole, puissent se rendre sur les fermes de leurs employeurs en temps opportun.

Nous avons proposé les solutions suivantes lorsque les travailleurs feront leur demande pour la saison 2016 soit :

- Que le bureau des visas au Guatemala revienne aux procédures en vigueur en 2013; il pourrait ainsi délivrer des permis de travail permettant aux travailleurs de changer d'employeur;
- D'adapter la procédure à la réalité agricole afin que l'émission d'un nouveau permis de travail pour un TET puisse se faire dans un délai réduit de deux semaines comme il s'est fait suite à l'urgence reconvenue par le gouvernement fédéral à la fin du mois d'août 2015;
- De demander que les travailleurs visés par le Programme des travailleurs étrangers temporaires – volet agricole n'aient plus de limite cumulative de temps travaillé au pays.

Au printemps 2016, le gouvernement fédéral a apporté une modification qui a permis de réduire le délai de traitement des dossiers de 20 à 8 semaines. Nous avons demandé l'intervention de l'UPA quand un producteur nous rapportait un délai indu pour s'assurer que la directive qui nous avait été confirmée par le cabinet du Ministre John McCallum soit appliquée. En général les délais ont été raisonnables.

Nous avons travaillé avec l'UPA pour le dépôt d'un mémoire lors du comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées sur les TET. Le 19 septembre 2016, le rapport du

comité a été déposé à la Chambre des Communes.

Les recommandations du Comité préconisent une efficacité accrue dans la gestion du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) au regard notamment, des délais et des procédures administratives. Les PPQ et l'UPA sont d'avis que plusieurs des recommandations de ce document peuvent être appliquées dès maintenant.



Le 13 décembre 2016, les ministres de l'Immigration et du Travail, John McCallum et MaryAnn Mihychuk, ont annoncé les « premières étapes » d'une série « d'importants changements » au PTET, dont l'abolition de la limite des 48 mois qui accélérera le traitement des demandes de permis de travail. La mise en œuvre immédiate de cette recommandation est essentielle pour conserver l'expertise des TET.

Ce dossier demandera une attention particulière dans les prochains mois et les producteurs seront appelés à se prononcer sur une résolution dans le cahier des résolutions de l'Assemblée générale annuelle de cette année.

Information et communication

Voici les moyens utilisés pour que l'ensemble des producteurs soient informés concernant des changements de prix pour la pomme à l'état frais et transformée, les inventaires en entrepôt, nouveaux agents autorisés, la campagne de promotion de Pommes Qualité Québec, la Convention de mise en marché et autres modifications relatives à la mise en marché. Les Bulletins aux pomiculteurs, Bulletin express et Communiqués sont tous disponibles sur le site industrie des Producteurs de pommes du Québec producteursdepommesduquebec.ca, lequel est mis à jour régulièrement.

Saison 2015-2016

Bulletin aux pomiculteurs (envoyé majoritairement par courriel): 9
 Bulletin express (envoyé par courriel): 2
 Communiqués (envoyé par courriel, télécopieur et poste): 19
 Information sur les marchés (envoyé par courriel) : 40

Depuis mars 2016, le bulletin a fait peau neuve! Il est maintenant envoyé par courriel.

Vous ne recevez pas le bulletin en version électronique ?

Contactez M^{me} Diane Parenteau au 450 679-0540, poste 8254

LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC
 Volume 22, No 19, 9 novembre 2014

Faits saillants
 Augmentation des expéditions prévues pour le Michigan
 Hausse du prix de l'Empire à Boston
 Baisse du prix des pommes du Québec à Montréal
 Légère augmentation du prix du jus à New York
 Prix du jus de concentré pour le mois d'octobre
 Données d'entreposage pour le Québec

Californie	Marché de transformation	Expédition totale vs semaine dernière	Expédition totale vs semaine en 2015	Absence de cotation de prix.
N.D.	N.D.	↑	↑	

MI	Marché de transformation	Expédition totale vs semaine dernière	Expédition totale vs semaine en 2015	Fin des expéditions.
		↑	↑	

Michigan	Marché de transformation	Expédition totale vs semaine dernière	Expédition totale vs semaine en 2015	Marché stable pour le petit calibre de Gala et de Cortland. Fin des volumes d'entreposage.
		↑	↑	

New York	Marché de transformation	Expédition totale vs semaine dernière	Expédition totale vs semaine en 2015	Volume stable. Qualité moyenne. Fin des volumes d'entreposage.
		↑	↓	

Washington	Marché de transformation	Expédition totale vs semaine dernière	Expédition totale vs semaine en 2015	La demande excède l'offre pour le Michigan. Le prix du jus devrait rester faible jusqu'au prochain défilé de la pomme du concentré de la Chine.
		↑	↑	

Annuaire Export - B.C.
 Agence de recherche et d'information
C. PÉRONNEAU
 T. 450 679-0540 poste 8254
 Taux de change
 1,32 CAD / 0,76 USD

Bulletin aux POMICULTEURS
 Volume 22, No 5, 9 mars 2015

Éditorial de la présidente
Des décisions chaudes dans les prochains mois

L'Assemblée générale annuelle tenue le 28 janvier dernier fut un moment opportun pour faire le point sur les dossiers traités par les élus et la performance des Producteurs de pommes du Québec (PPQ) au cours de la dernière année. Les programmes de sécurité du revenu, la main-d'œuvre étrangère ainsi que les coûts de mise en marché collectifs ont été des dossiers qui ont particulièrement retenu l'attention au cours de la dernière année et qui continueront de mobiliser les ressources des PPG durant la prochaine année.

Le choix entre ASRA et les programmes Agri-Québec et Agri-Québec-Plus : une consultation à prévoir en avril prochain

En 2014 et 2015, La Francine agricole du Québec (FADQ) relayait temporairement les arrangements d'Agri-Québec aux sections et aux ASRA en attendant la décision finale du gouvernement à savoir s'ils entrent sous ASRA pour avoir accès à certains programmes Agri-Québec et Agri-Québec-Plus. Nous analysons donc dans le présent éditorial entre les deux types de programmes dans ce cadre régional. C'est pourquoi, nous avons présenté les différences entre l'ASRA, Agri-Québec et Agri-Québec-Plus lors de la tournée des assemblées générales annuelles des sections et lors de l'Assemblée générale annuelle du PPG convoquée des producteurs le 28 janvier 2015. Nous avons aussi en décembre 2015 que le gouvernement accède aux demandes du Groupe de travail sur la sécurité du revenu en regard de l'augmentation du taux de couverture des marges de 80 à 85 % dans Agri-Québec-Plus. Du même coup, le taux de couverture des marges de 80 à 85 % dans Agri-Québec-Plus.

UNE LA SUTTE

Nouvelles en « Vrac ».

- Programmes de paiements anticipés (PPA) "Vient pointer"**
 Campagne 2014-2017
 Les Producteurs de pommes du Québec sont en attente de recevoir l'entente d'agriculture et agroalimentaire Canada concernant l'avance dans le cadre du programme de paiements anticipés 2014-2017.
 Pour les producteurs qui ont déjà reçu des paiements anticipés – voir prochain ou en contact 2015-2016. Si nous n'obtenons pas l'entente à temps, nous pourrions être obligés d'attendre jusqu'en 2016. Pour les autres qui n'ont pas encore reçu de paiements anticipés, veuillez communiquer avec un.la.sutte@ppq.ca.
- Ajout d'un agent autorisé**
 Verger Mémor SNC.
 Consultez la liste des agents autorisés.
- Programme de reconnaissance de l'agriculture**
 Le projet de reconnaissance de l'agriculture aura lieu en mai 2015. Nous demandons aux producteurs et producteurs s'y participant pour qu'ils remplissent le questionnaire avant une soirée où des données communales.
- Médaille de l'Assemblée nationale pour M. Roland Asselin**
 Le 22 décembre 2015, M. Roland Asselin, d'Agropomme, a reçu de Mme Sylvie D'Amours, députée de la circonscription de Miramichi, la médaille de l'Assemblée nationale qui est la plus haute distinction qui est décernée pour donner à un citoyen pour sa grande implication durant toute sa carrière auprès des producteurs de pommes, de l'industrie et de la communauté.

LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC
 Agence de recherche et d'information
 T. 450 679-0540 poste 8254

Activités de représentation

Union des producteurs agricoles

Activité protocolaire – portes ouvertes sur les fermes
 Comité de coordination ASRA
 Comité immeuble
 Congrès UPA
 Conseil général
 Journée de la rentrée
 Journée des responsables en communication
 Rencontre des économistes – ASRA
 Table de production d'agriculture biologique
 Table de travail sur les contributions
 Table des présidents et directeurs des fédérations spécialisés
 Table sur la sécurité du revenu et les outils financiers
 Groupe de travail en phytoprotection des affiliés en production végétale de l'UPA

Recherche et développement

Comité consultatif sur la biosécurité dans les fruits & noix (ACIA)
 Comité de suivi – IRSST
 Comité PFI (IRDA/PPQ)
 Journée horticole de St-Rémi
 Groupe d'experts en protection du pommier
 Hortinove
 Colloque sur les pesticides Équiterre
 Fonds d'innovation en horticulture
 Journée technique Agro-pomme
 Rencontre ACIA – AAC – Santé Canada- UPA
 Rencontre Agro-météo – MAPAQ – FADQ – UPA
 Rencontre sur l'approvisionnement québécois – ITHQ
 Stratégie québécoise des pesticides MDDELCC 2015-2018

Rencontres diverses

Assemblée générale annuelle et assemblée spéciale de l'AQDFL (Association québécoise de la distribution des fruits et légumes)
Assemblée générale annuelle du CCH (Conseil canadien de l'horticulture)
Assemblée générale annuelle des Cidriculteurs artisans du Québec
Assemblée générale annuelle de Gestion Qualiterra
Assemblée générale annuelle de l'IRDA (Institut de recherche & développement en agroenvironnement)
Assemblées générales annuelles des syndicats régionaux
Colloque annuel AGRICarières
Concours HRI (Hôtel, restaurant, institution)
Comité pomme CCH
Congrès de l'AQDFL
Gala DUX
Les Perspectives 2016
Moisson d'automne CCH/ACDFL (Colline parlementaire)
Rencontre avec l'ACIA (Agence canadienne d'inspection des aliments)
Rencontre avec le CECPA et La Financière agricole du Québec
Rencontre partenaires J'aime – AQDFL
Synergie des régions et des spécialités UPA
Tournoi de golf de l'AEPO (Association des emballeurs de pommes du Québec)
Assemblée générale annuelle de la Coalition
Cocktail du printemps AQDFL
Congrès Cidres, Vins et alcools d'ici
Étude du marché É.-U., pour les fruits et légumes produits au Québec
Grand rendez-vous de l'agroalimentaire

Suivi des résolutions

AGA2016.01

Présence des agronomes dans les vergers pour un suivi rapproché auprès des producteurs

SUR MOTION dûment proposée et appuyée, il est unanimement résolu par les productrices et producteurs de pommes réunis en assemblée générale annuelle de demander :

- Aux Producteurs de pommes du Québec d'intervenir auprès des instances gouvernementales de manière à assurer la présence permanente d'un expert qualifié dans la production pomicole, et ce, pour chacune des régions pomicoles du Québec, notamment pour la région des Laurentides qui souffre du manque d'une telle ressource.
- À la Fédération régionale UPA Outaouais-Laurentides de faire les démarches auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) des Laurentides afin d'embaucher une ressource spécialisée en production pomicole.

Suivi :

Depuis plusieurs années, Les Producteurs de pommes du Québec demandaient à ce qu'il y ait une présence permanente d'un expert qualifié en production pomicole pour chacune des régions pomicoles du Québec, particulièrement la région des Laurentides où cette ressource manquait depuis quelques années.

Le 24 mars 2016, Les Producteurs de pommes du Québec ont envoyé une lettre de remerciement à M. Yves Lévesque, directeur régional des Laurentides au MAPAQ pour la nomination de M. Jean-Baptiste Sarr, à titre de conseiller pomicole dans la région des Laurentides.

AGA2016.02

Réinvestissement du gouvernement fédéral en recherche

SUR MOTION dûment proposée et appuyée, il est unanimement résolu par les productrices et producteurs de pommes réunis en assemblée générale annuelle de demander aux Producteurs de pommes du Québec d'intervenir auprès de AAC pour :

- Que le financement accordé à la recherche en agriculture soit maintenu afin de continuer à supporter l'innovation du secteur pour en assurer sa compétitivité et sa pérennité ;
- Que le gouvernement fédéral accorde un appui matériel et financier aux organisations du milieu qui désirent récupérer les sites afin de pouvoir poursuivre les travaux de recherche;
- Qu'AAC maintienne les postes des scientifiques qui sont en lien direct avec les producteurs agricoles et qui leur permettent d'effectuer de la recherche sur des questions liées à la production primaire et à l'amélioration de la compétitivité du secteur.

Suivi :

Le 29 mars 2016, une lettre a été envoyée au ministre de l'Agriculture, Laurence MacAulay, afin de lui faire part de la résolution adoptée en assemblée générale annuelle sur le réinvestissement du gouvernement fédéral en recherche.

Le 16 mai 2016, le ministre MacAulay nous informait des sommes investies dans la recherche. En ce qui concerne la ferme expérimentale de Frelighsburg, il mentionnait dans sa lettre qu'il continuait à examiner les options possibles. Le 2 décembre 2016, le ministre MacAulay annonçait « que le gouvernement du Canada intensifierait ses activités de recherche en rouvrant la Ferme expérimentale de Frelighsburg ». Cette décision est une très bonne nouvelle pour le secteur. Les PPQ espèrent que des sommes seront investies pour la parcelle du Réseau d'essai de cultivars et porte-greffes de pommiers (RECUPOM).

Le 21 décembre 2016, une demande conjointe PPQ/RECUPOM pour une rencontre a été adressée à Agriculture et Agroalimentaire Canada afin de discuter de l'avenir de la parcelle du RECUPOM située à la ferme de Frelighsburg.

AGA2016.03

Hausse des frais de mise en marché

SUR MOTION dûment proposée et appuyée, il est majoritairement résolu par les productrices et producteurs de pommes réunis en assemblée générale annuelle de demander aux Producteurs de pommes du Québec :

- D'évaluer la possibilité d'augmenter les frais de mise en marché de 25¢ à 50¢;
- D'évaluer s'il n'y aurait pas d'autres outils à explorer dans le fonds de mise en marché afin d'avoir un complément à l'utilisation de « l'Annexe H »;
- De sensibiliser les producteurs sur l'importance de cette décision pour l'avenir de notre Plan conjoint;
- D'alimenter les discussions lors de l'AGA en rendant disponibles aux producteurs tous les renseignements ou les données nécessaires sur le fonds de mise en marché;
- Consultation sur un projet de hausse des frais de mise en marché ou d'un outil alternatif pour favoriser une mise en marché ordonnée

Suivi :

Faisant suite à l'atelier sur les alternatives aux outils de mise en marché de l'AGA 2016, le conseil d'administration a analysé les résultats d'atelier. Au terme de cette analyse et afin de recueillir davantage de commentaires des producteurs, les membres du conseil d'administration ont décidé d'émettre un sondage auprès des producteurs et 127 y ont répondu. Les résultats ont été présentés lors de la tournée régionale des syndicats affiliés. Le conseil d'administration poursuivra sa réflexion.

AGA2016.04

L'application du programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) – volet agricole

SUR MOTION dûment proposée et appuyée, il est unanimement résolu par les productrices et producteurs de pommes réunis à l'assemblée générale annuelle de demander aux Producteurs de pommes du Québec d'intervenir avec les autres secteurs agricoles :

- Pour que le bureau des visas au Guatemala revienne aux procédures en vigueur en 2013. Il pourrait ainsi délivrer des permis de travail permettant aux travailleurs de changer d'employeur aux dates préalablement convenues;
- D'adapter la procédure à la réalité agricole afin que l'émission d'un nouveau permis de travail pour un TET puisse se faire dans un délai réduit de deux semaines comme il s'est fait suite à l'urgence reconnue par le gouvernement fédéral à la fin du mois d'août 2015;
- De demander que les travailleurs visés par le Programme des travailleurs étrangers temporaires – volet agricole n'aient plus de limite cumulative de temps travaillé au pays.

Suivi :

Le 24 février 2016, une lettre a été acheminée à Monsieur John McCallum, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté Canada et une copie a également été envoyée aux députés des régions pomicoles du Québec ayant trait aux demandes des producteurs de pommes du Québec. En continuité à ce dossier, une invitation a été transmise le 24 février 2016, aux députés des régions pomicoles pour leur demander de participer à l'Assemblée générale annuelle du Conseil canadien de l'horticulture et d'intervenir dans le dossier de la main-d'œuvre étrangère. Mmes Stéphanie Levasseur et Mélanie Noël ont rencontré M. Pierre Breton, député de Shefford et Mme Sylvie Boucher, députée de Beauport, lors de la réception organisée par le Conseil canadien de l'horticulture et ont discuté des demandes des producteurs de pommes du Québec.

Nous avons travaillé en partenariat au mémoire que l'UPA a déposé au comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées sur les TET, à la Chambre des Communes. Les recommandations du Comité

préconisent une efficacité accrue dans la gestion du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) au regard notamment, des délais et des procédures administratives.

Les PPQ et l'UPA sont d'avis que plusieurs des recommandations de ce document peuvent être appliquées dès maintenant.

Le 13 décembre 2016, les ministres de l'Immigration et du Travail, John McCallum et MaryAnn Mihychuk, ont annoncé les « premières étapes » d'une série « d'importants changements » au PTET, dont l'abolition de la limite des 48 mois qui accélérera le traitement des demandes de permis de travail. La mise en œuvre immédiate de cette recommandation est essentielle pour conserver l'expertise des TET.

AGA2016.05

Lacunes et délais de la RAMQ pour les travailleurs agricoles saisonniers

SUR MOTION dûment proposée et appuyée, il est unanimement résolu par les productrices et les producteurs de pommes réunis en assemblée générale annuelle de demander aux Producteurs de pommes du Québec d'intervenir auprès de la RAMQ pour :

- Intervenir sur la problématique entourant les lacunes de couverture des travailleurs agricoles saisonniers par la RAMQ et de faire des pressions auprès de la RAMQ afin d'obtenir le retour d'une attestation temporaire valide pour 14 jours sur demande et ce, dès l'arrivée au pays du travailleur agricole saisonnier.

Suivi :

L'UPA et les PPQ vont continuer à travailler sur ce dossier afin qu'à son arrivée au pays le travailleur agricole saisonnier puisse obtenir une attestation temporaire de la RAMQ. Nos premières discussions n'ont pas encore permis de trouver une solution à cette demande. Donc, nous relancerons le gouvernement provincial concernant ce dossier.

Les syndicats régionaux - Saison 2016-2017

Laurentides	Des Frontières	Vallée Montérégienne	Est du Québec
<p><i>Secrétaire :</i> Luc Fuoco 15, chemin de la Grande-Côte Bureau 200 St-Eustache, Québec J7P 5L3 ☎ 450 472-0440, poste 226</p>	<p><i>Secrétaire :</i> Jean Dumont 3800, boul. Casavant ouest St-Hyacinthe, Québec J2S 8E3 ☎ 450 774-9154, poste 5213</p>	<p><i>Secrétaire :</i> Jean Dumont 3800, boul. Casavant ouest St-Hyacinthe, Québec J2S 8E3 ☎ 450 774-9154, poste 5213</p>	<p><i>Secrétaire :</i> Stéphanie Desrosiers 5185, rue Rideau Québec, Québec G2E 5S2 ☎ 418 872-0770, poste 287</p>
<p>Éric Rochon (P) ☎ 450 258-4989</p>	<p>Mario Bourdeau (P) ☎ 450 247-2413</p>	<p>Sébastien Morissette (P) ☎ 450 388-0442</p>	<p>François Turcotte (P) ☎ 418 829-3695</p>
<p>Alexandre Simard (VP) ☎ 450 623-0687</p>	<p>Richard Morin (1^{er} VP) ☎ 450 248-4436</p>	<p>Mario Mailloux (VP) ☎ 450 379-5155</p>	<p>François Blouin (1^{er} VP) ☎ 418 829-2639</p>
<p>Jean-Marc Rochon ☎ 514 754-4907</p>	<p>Paul-Martin Roy (2^e VP) ☎ 450 295-2306</p>	<p>Dean Thomson ☎ 450 379-2020</p>	<p>Sylvain Caouette (2^e VP) ☎ 418 247-7973</p>
<p>Yvon Gemme ☎ 450 415-1403</p>	<p>Stéphanie Levasseur ☎ 450 298-1324</p>		<p>Denis Maltais ☎ 418 886-2539</p>
<p>Marc-André Trottier ☎ 514 830-8691</p>	<p>Jonathan Rodrigue ☎ 450 298-5408</p>		<p>Dany Hébert ☎ 418 822-1649</p>
	<p>Tim Petch ☎ 450 247-3414</p>		
		<p>Légende : P : Président VP : Vice-président</p>	

Cette liste a été mis à jour suite aux AGA des syndicats régionaux tenues en novembre 2016.

Nos partenaires

Pommier d'or



Pommier d'argent



Pommier de bronze

Association des emballeurs de
pommes du Québec

ELNOVA LTÉE
Fournitures et équipements

IRDA

TSL
Tremblay, Savoie, Lapierre
Avocats

